NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

70e ANNEE.—No 30 REDIGE EN COLLABORATION SAMEDI, 23 SEPTEMBRE 1922

FRANCE ET ANGLETERRE

LE PREMIER DE CES DEUX PAYS EST-IL, COMME ON LE PRETEND, A LA MERCI DE SON ALLIE ?

(Service de la RENTE, fait par Versailles-Vidricaire-Boulais-limitée)

Nous lisions dernièrement sous la plume d'un de nos publicistes les plus connus que le célèbre écrivain politique Jacques Bainville, directeur de la *Revue universelle*, collaborateur à l'*Action française* et à plusieurs autres journaux, s'était prononcé plus ou moins directement pour une union européenne antianglaise, dont la France serait l'âme dirigeante. C'est du nouveau. Depuis longtemps qu'il lit M. Jacques Bainville, le directeur de la *Rente* ne s'est jamais aperçu qu'il désespérât à ce point de la situation de la France en Europe. L'éminent collaborateur de l'*Action française* semble au contraire convaincu, comme beaucoup d'autres, que la France peut trouver dans la situation actuelle les moyens de faire valoir son droit, même contre l'Angleterre, à condition de procéder avec méthode et énergie. Il disait dans le numéro du 23 août :

"L'Angleterre craint plus de nous voir libres que nous ne craignons d'être isolés. Vaine crainte qui a longtemps paralysé nos négociateurs ! Si, pour nous punir, la livre sterling montait à cent francs, le commerce anglais aurait un marché de moins en Europe. Voilà tout. Si l'Angleterre voulait nous atteindre où nous sommes faibles, n'ayant plus de marine, c'est-à-dire dans nos colonies, elle ébranlerait les siennes, car les trop vastes possession de la France et de l'Angleterre tiennent peut-être encore parce qu'elles s'épaulent. Si enfin (certaines paroles échappées à M. Llyod George et à ses confidents le laissent croire), l'Angleterre songeait à déterminer chez nous une agitation politique, comme au moment de Fachoda et de l'affaire Dreyfus, elle travaillerait contre ses intérêts, d'abord parce que son intervention, maladroitement annoncée par M. Garvin et quelques autres, serait trop visible, et ensuite parce qu'elle favoriserait, comme en 1898, des partis qui sont proallemands et non pas proanglais.

"Sa mauvaise humeur passée, le gouvernement britannique pourra réfléchir. Il a recommencé avec la France les fautes de l'Allemagne. Il nous a poussés à bout. Ce n'est pas la bonne manière de traiter les Français."

Dans le numéro du 20 août, M. Bainville, discutant le plan de collaboration économique franco-allemands proposée par Stinnes et ses associés, et opposés par certains financiers français au projet de saisie de gages productifs par la France, s'exprimait ainsi :

"Une entente avec l'industrie allemande, qui introduirait une entente politique avec l'Allemagne, trouve des esprits crédules et des partisans intéressés. Et il ne manque pas non plus de gens pour dire : Puisque l'Angleterre nous opprime, formons un bloc continental avec les Allemands.

"Le prix dont ce raisonnement serait payé le rend absurde. Les Allemands avec lesquels pourrait être conclu cet accord économico-politique, ce n'est pas le président Ebert, ce n'est pas le chancelier Wirth, pauvres salariés du Reich, eux aussi, et qui ne disposent que d'un pouvoir précaire. Ces Allemands, ce seraient les détenteurs des ressources économiques, c'est-à-dire de la véritable puissance. Et tout ce qu'ils désirent, c'est que nous subissions leurs conditions comme les subirait le prolétariat germanique. S'il n'y a plus qu'une puissance en Allemagne, celle de la grande industrie, ce n'est pas le moment de composer avec elle, pas plus que ce n'était le moment de composer avec Ludendorff lorsqu'il lançait son offensive de "hasardeur".

"Dans l'intérêt même des fins politiques auxquelles les Stinnes aspirent, il ne faut pas que nous ayons mis la main sur les gages productifs qui sont l'instrument de leur pouvoir. Ainsi l'idée de la collaboration franco-allemande, partie de Berlin, reprise à Paris, ne tend qu'à détourner la saisie. Ceux qui soutiennent ou qui acceptent cette idée trahissent la France s'ils sont conscients, la desservent s'ils sont inconscients."

On le voit, la seule politique qu'admettre M. Bainville au point de vue français, c'est la saisie de gages productifs par la France. Quant à l'état économique de l'Allemagne à l'heure actuelle, M. Bainville prouve surabondamment qu'il découle de la politique allemande et non de la politique française.

A l'heure actuelle, en France, l'union continentale antianglaise est le plan de Joseph Caillaux. L'ancien président du Conseil, condamné pour intelligence avec l'ennemi en temps de guerre, sait parfaitement ue ce plan est tout à fait irréalisable, mais il espère s'en servir pour faire comme à son ordinaire, le jeu des Allemands. Les vues de Bainville et de Poincaré nous semblent beaucoup plus justes.

ENCORE L'IMMIGRATION

ELLE NOUS MENACE PLUS QUE JAMAIS. — DE CERTAIN PLAN ETUDIE AU GOUVERNEMENT FEDERAL.— LES PROVINCES ET L'ASSIMILATION.

L'immigration est à l'ordre du jour.

Il n'est guère de rapport, financier, industriel, publié actuellement dans les journaux, qui ne comporte un paragraphe ou deux sur l'immigration. Les journaux eux-mêmes sont remplis du sujet. Les politiciens qui "soignent" leurs électeurs, se promenant à travers leurs conscriptions électorales, font voir au peuple, selon le cas, le beau ou le mauvais côté de l'immigration. Le point, c'est qu'on en parle partout. Nous en sommes menacés comme peut-être nous ne l'avons jamais été.

Le gouvernement fédéral, semble-t-il, est dans l'impossibilité, — quel que puisse être son désir en la matière, — de nous imposer l'immigration intense, comme pendant la période de 1897-1913. Trop d'intérêts s'y opposent.

On prendra d'autres moyens. Le gouvernement, comme on nous l'apprenait l'autre jour, a songé à consulter les provinces avant d'adopter une ligne de conduite. Cela semble chose admise que nous aurons des immigrants ; reste à s'entendre sur la façon de procéder pour les amener au pays.

D'après un plan étudié au ministère de l'Intérieur, le gouvernement fédéral demanderait à chacune des provinces combien d'immigrants elle est susceptible de recevoir chez elle, et de faire vivre ; de quelle classe elle veut que soient ces immigrants ? Chaque province pourrait encore désigner les contrées où elle veut que soient pris ses futurs citoyens. Ce dernier détail est précieux.

La majorité des étrangers qui nous sont arrivés, depuis au-delà de vingt ans, sont des Anglo-Saxons. Ceci s'explique par un mot d'ordre : "British-born, british subjects first ! !" La province de Québec s'est plainte avec raison, par la voix de ses hommes d'Etat et de tous ceux qui s'intéressent chez elle à la chose publique.

Le gouvernement propose, aujourd'hui, que chaque province puisse désigner le pays où elle veut qu'on lui choisisse du monde. Or la province de Québec, pour sa part, demandera naturellement des gens de langue française autant que possible. Les autres provinces, où l'élément canadien-français est devenu une partie importante de la population, seraient aussi en droit d'attendre un certain nombre d'immigrants de langue française. Dans l'Ontario par exemple, si Toronto ne veut pas de citoyens qui parlent français, cela n'empêche pas la partie nord de la province d'en désirer fortement.

Les gouvernements du passé n'ont jamais favorisé l'immigration de Latins au pays. Plutôt le contraire. On sait s'il nous ont cassé la tête avec leur immigration britannique et leurs procédés d'assimilation.

Le 30 août dernier, le ministre de l'Intérieur lui-même, l'hon. Charles Stewart, parlait à Toronto en compagnie du premier ministre, M. King. Il fut question d'immigration. M. Stewart dit en toutes lettres que nous avions besoin d'immigration, mais que cette immigration ne devait comprendre que des sujets vite et facilement assimilables.

Qu'est-ce qu'il nous faut entendre par ces paroles ?

Sont assimilables des hommes qui, par leur langue, leurs habitudes, leurs qualités naturelles, sont aptes à s'identifier facilement à la population d'un pays, et à devenir, en peu d'années, de parfaits citoyens de ce pays. Par conséquent, l'immigration la plus désirable pour la province de Québec est celle de Français et de Belges, de Canadiens-français des Etats-Unis. Le Québec et les autres provinces, proportionnellement à leur population de langue française, ont les mêmes raisons de demander des Latins et des catholiques, que les centres anglais des gens de langue anglaise, protestants.

Nous voilà loin de l'immigration telle que nous l'ont imposée, depuis des années, les gouvernements qui se sont succédé à Ottawa ; loin aussi de l'assimilation telle que comprise par ces mêmes gouvernements.

La province de Québec, si elle est libre, attirera naturellement des catholiques de langue française chez elle. C'est logique, puisque les sujets de langue anglaise y sont peu assimilables. C'est aussi conforme au désir du gouvernement, qui veut que chaque province se choisisse, à l'étranger, ses futurs citoyens.

Il reste que les Canadiens français des Etats-Unis seront toujours pour nous l'élément le plus désirable. Ils sont Canadiens par le coeur, et le gouvernement, en les encourageant et en les aidant à revenir au pays, rendrait à celui-ci un service inestimable.

—"*Le Droit*"

Harry BERNARD.

LA GUERRE

Dans la journée de dimanche, des rumeurs circulaient en ville, qu'une nouvelle guerre était déclanchée et que déjà l'Angleterre avait demandé un contingent de 80,000 hommes au Canada.

Beaucoup de personnes se demandaient avec angoisse si la folie de 1914 allait se répéter.

On avait hâte d'avoir des nouvelles sûres de ce qui se passait et c'est avec anxiété qu'on attendait les journaux du matin, de lundi.

Lundi matin, on apprenait que l'Angleterre envoyait en toute hâte des renforts aux Dardanelles et à Constantinople.

L'hon. Mackenzie-King, premier ministre du Canada, qui était à Toronto, était arrivé à Ottawa, samedi soir, par train spécial et avait immédiatement convoqué une réunion du Cabinet pour lundi, sur renseignements reçus de Londres. Il s'agissait de décider si le Canada devait prendre part à la nouvelle guerre qui semblait inévitable avec les Turcs.

Voici en commentant ces faits ce que disait *Le Canada de* Montréal.

"Advenant une guerre, quel serait le rôle du Canada ?

"Seul, le parlement canadien en pourrait décider et ce serait le devoir de chaque député d'y apporter, avec courage et fermeté, le sentiment du comté et de la population qu'il y représente.

"Guidé par ce sentiment seul, et non par les influences du dehors, le gouvernement canadien pourrait alors adopter une politique conforme à nos meilleurs intérêts."

Comme on le voit, comme opinion, ce n'était guère compromettant.

De son côté *La Gazette* écrivait :

"On dit que la Grande-Bretagne a invité le Canada à se joindre à elle pour la défense de Constantinople et des Dardanelles ; et si cette information est fondée, nous avons à faire face à une situation grave. Le gouvernement canadien ne peut répondre avant d'avoir consulté le parlement. Au surplus, tenir les Turcs hors de leur capitale, ce n'est pas la même chose que de défendre la Grande-Bretagne contre une agression délibérée de la part de l'Allemagne. Et bien que les Canadiens n'hésiteraient aucunement à tout faire pour protéger l'empire, ils peuvent réfléchir avant de se lancer dans une cause d'un intérêt éloigné, qui ne les regarde pas (not of their concern) et qui ne touche qu'accidentellement à l'intégrité de l'empire. Nous en avons eu assez de la guerre, et sans adopter la politique pusillanime de la paix à n'importe quel prix, les Canadiens auront raison d'exiger qu'on leur démontre que la conciliation ne peut s'obtenir au moyen de concessions et que l'empire est en réalité menacé, avant qu'ils fassent leur sacrifice. Si ce sacrifice devient un devoir, nous le ferons sans hésiter. Il se peut aussi que le gouvernement britannique n'ait fait que demander un petit contingent de troupes canadiennes, outre-mer, afin de démontrer comme l'empire est uni, car les alliés européens seront capables de tenir tête à la Turquie, à moins que la conflagration ne s'étendre."

Dans les lignes ci-dessus nous trouvons une expression assez définie d'opinion contraire à l'intervention du Canada, bien que l'on se soit gardé une porte ouverte si besoin était plus tard d'exprimer une opinion différente.

Le *Devoir*, Le *Droit*, *L'Action Catholique*, n'hésitaient pas à se prononcer carrément contre l'intervention du Canada. Il n'en fut pas de même de nos grands journaux épais de la métropole, qui, comme d'habitude dans les circonstances graves, étaient *sur la cloture* prêts à tomber du côté où le vent ou le patriotisme (?) les pousseraient.

Mardi, les quotidiens nous apprenaient que notre gouvernement ne ferait rien sans consulter le parlement. L'hon. MacKenzie King a même laissé entendre que l'Angleterre n'a pas demandé *directement* au Canada d'envoyer des troupes aux Dardanelles, mais cependant les autorités anglaises ont demandé à ce que le premier message envoyé à ce sujet ne soit pas rendu public.

Nous ne savons pas encore quel sera le dénouement de cette affaire, mais nous n'hésitons pas à dire que nous sommes entièrement opposés à toute participation en hommes ou en argent du Canada dans cette galère.

C'est l'Angleterre, ou plutôt le gouvernement anglais qui est responsable de la situation actuelle. Le *Daily News* de Londres critique ouvertement la politique de Lloyd George des trois dernières années qui a entraîné l'Angleterre à être en présence d'une autre guerre continentale.

Le *Daily Herald*, aussi de Londres, dit que pas un homme, pas un fusil, pas un canon ne devraient être engagés dans cette aventure militaire. Il suggère que la difficulté soit soumise à la Société des Nations.

En tout cas, si l'Angleterre aspire à dominer sur Constantinople, les Dardanelles, l'Asie Mineure et tout l'intérieur de l'Asie, qu'elle coure seule les risques de ses ambitions demesurées.

(suite à la page 5)

Le parti agraire et ses moyens d'action

Qu'avons-nous gagné au régime d'inconscience suivi depuis un demi-siècle. Ce pays-ci est devenu une réédition des spectacles de la cour du roi Petaud ; toutes les fantaisies et tous les désordres s'y sont donné libre cours. Nos populations se sont écoulées sans arrêt vers la république voisine, et malgré notre coefficient élevé de natalité, le nombre des résidents n'augmente pas valablement ; et encore, cette natalité forte et qui faisait notre sujet de gloire et d'espérance, se maintiendra-t-elle indéfiniment ? Pour des raisons qui se rattachent à l'état de choses que nous déplorons, cette natalité baisse et baissera, parce que dans les villes on ne se marie pas aussi jeunes, et que les conditions de salubrité morales et physiques sont telles que le milieu est beaucoup moins propice au développement des foyers. S'imagine-t-on, par exemple, qu'il soit bien encourageant de fonder un foyer quand le chômage, le loyer et la vie chère sévissent comme dans ces dernières années ? De telles crises se supportent mal dans les campagnes, où l'on se défie moins de l'avenir. En plus les cités engendrent la frivolité et l'abaissement des moeurs, détournent souvent la jeunesse de la vie sérieuse, provoque la diminution de la natalité ; les jouisseurs ne sont jamais partisans des familles nombreuses.

Autant la vie rurale est favorable aux pratiques honnêtes, autant les villes constituent un champ ouvert aux opérations louches : la concurrence dans les affaires amoindrit vite le sens de la propriété, émousse les consciences ; d'où diminution de la conscience publique en proportion de l'accroissement des villes et de la stagnation des campagnes, non moins que de la conscience des individus.....

Il en résulte encore l'irrespect des corps professionnels, que n'a pas épargné non plus la contamination générale, fruit naturel de la surabondance de leurs membres. Des fournées viennent s'ajouter annuellement au trop-plein déjà existant. Les journaux et les annales judiciaires nous instruisent pourtant assez sur les dangers et les effets de ces rivalités commerciales, professionnelles et autres. Allons-nous toujours persister dans cette routine stupide ? Qui paie, d'ailleurs, pour toutes ces bévues ? Le public toujours. Les frais de justice débordent, les prisons ne suffisent plus ; autrefois, elles se cachaient timidement dans quelque coin obscur, elles avaient une apparence de pudeur ; aujourd'hui, on en a fait des palais somptueux orgueilleusement érigés près des grandes voies de circulation, invitantes, hospitalières, où d'illustres personnages y coulent des jours de paix, objets des attentions de leurs amis puissants encore en liberté et de l'admiration de la foule, tout juste soustraits à l'indignation de leurs victimes. Indice certain de l'abaissement du sens moral. L'équilibre est rompu : ce sont les conséquences du chavirement général et du banissement du bon sens. Qui a voulu cet état de choses lamentable ? Qui en est l'auteur, le coupable ? Un peu tout le monde, si l'on veut être franc. Dans les autres sphères, celles où l'on est supposé voir plus clair et plus loin, a-t-on déployé assez de vigilance pour éviter ces résultats ? Dans les cercles familiaux, a-t-on suffisamment réfléchi à l'avenir des fils que l'on enlevait du sol pour leur procurer une formation utilisable uniquement dans les cités ? Chez les uns et les autres, n'a-t-on pas manqué de la plus élémentaire prudence ? N'a-t-on pas de gaieté de coeur sacrifié l'utile au faux brillant ?

Et pourtant, il faut que le cultivateur de demain soit instruit. Tout l'exigera : Les conditions du marché local ou étranger, la nouveauté toujours en mouvement des méthodes de culture, leurs provenances scientifiques, leurs étroits rapports avec la chimie, la botanique, la mécanique, etc., la tournure industrielle de la culture, obligent l'homme des champs à sortir de la routine, à cesser d'être ce Rogers-Bontemps qui jadis pouvait se contenter de mettre en terre mal préparée du mauvais grain de semence, et de s'en reposer quant au succès sur la Providence ou la température en disant : "Si ça à venir, ça viendra !" Le plus incroyable est que "ça venait" assez souvent malgré ce commode fatalisme ; "ça venait" comme les faveurs ministérielles à l'approche des élections ! sans cause apparente, en avalanche, d'une façon étonnante au point de fortifier chez notre inconscient semeur sa reposante théorie. C'est que la terre était encore neuve alors, riche de tous ses éléments de fertilité ; peu à peu, elle s'est faite plus réfractaire, plus capricieuse ; à la longueur des années et grâce à l'insuffisance des soins culturaux, ses ressources de fécondité s'épuisent ; sa culture exige plus de calculs, de procédés spéciaux, de science. C'est la fin de la routine. Ce qui veut dire que tout cultivateur qui cherchera le succès en dehors des moyens reconnus fondés par la science et l'expérimentation est voué inévitablement au mauvais sort. Combien déjà ont abdiqué devant la nécessité de s'instruire, victimes de la trompeuse incurie d'autrefois ?

D'où la souveraine importance d'organiser au plus tôt des écoles efficaces où les fils de cultivateurs trouvent les renseignements nécessaires pour les maintenir et les développer dans leur voie. Tous ne peuvent et ne pourront envoyer leurs enfants aux cours classiques et commerciaux, pas même aux trois collèges spéciaux d'agriculture que possède notre province. Il faut donc créer des facilités plus grandes aux enfants du sol, soit en disposant les programmes scolaires de manière à remplir cette mission de rétablissement agricole, soit en érigeant à différents endroits des écoles d'agriculture de comté ou de district, où l'on fasse de la démonstration et de la science appliquée, sur place, tout en enseignant les matières d'utilité générale. La ferme-école deviendrait ainsi le complément de l'école élémentaire. Ce moyen d'action serait-il d'application bien difficile ? Nous ne le croyons pas. On a bien trouvé les ressources voulues pour organiser dans la province de Québec seulement trois universités, deux douzaine près de collèges classiques, des centaines de couvents et de collèges commerciaux, des écoles industrielles dans les villes d'un peu d'importance, pour le développement des professions moins utiles que l'agriculture, plutôt capables d'en étouffer l'essor, il est à présumer qu'il se trouvera bien quelque moyen de fonder des écoles ayant mission de la régénérer. En provoquant cette salutaire réaction, ce serait déjà faire naître l'opportunité d'utiliser les agronomes qui essaiment chaque année des écoles d'Oka, de Ste-Anne de la Pocatière et du collège MacDonald. Aux mieux disposés de ces projets pourrait être confiée la direction des fermes-écoles plus haut suggérées. Sans doute verrait-on aussi les frères enseignants donner dans ce mouvement, et préparer à leur tour certains de leurs sujets à ces éminentes fonctions, et acquérir dans cette branche si méconnue et pourtant si indispensable de nouveaux et très-réels mérites. L'oeuvre inaugurée par les Cisterciens d'Oka, mise depuis en pratique par le personnel du collège de Ste-Anne de la Pocatière pourrait et devrait trouver des dignes émules dans nos communautés enseignantes, pour peu que l'attention publique s'oriente de ce côté et que les pouvoirs publics donnent dans le mouvement.

(à suivre) J.-B. BOUSQUET

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-JUDE

Lundi matin, le 11 courant, M. Léon Ferron, de la Maison C. O. Paradis, de Sorel, conduisait à l'autel, Mlle Eva Champigny, fille de M. Cléophas Champigny, marchand de St-Jude. La mariée portait un joli costume bleu marin, chapeau noir, et elle avait un magnifique bouquet de roses thé.

M. Claude Ferron accompagnait son fils, et M. Cléophas Champigny accompagnait sa fille.

L'orgue était joué par M. le Notaire L.-A. L'heureux ; Mlle Robertine Chauvin, de St-Louis, chanta le Noël du Mariage, un hymne au Sacré-Coeur fut chanté par Mlle Anna Grégoire, et le cantique de l'Offertoire par Mlle Bernadette Lambert. M. Henri de Grandpré, de Sorel, chanta le Kyrie et MM. Léonide Robidoux, Olivier Champagne et Norman Paulet, de Sorel, étaient aussi au choeur de chant.

M. le Curé J. H. Béland de Roxton Pond, autrefois vicaire à Sorel, célébra le mariage, assisté de MM. les abbés Goyette et Leblanc, amis du marié. Le sermon fut donné par M. le Curé Filiatreault, autrefois vicaire à Sorel.

Un succulent déjeuner avait été préparé et fut dégusté chez la mariée. Il y eut chant et musique, après le déjeuner, puis les nouveaux époux partirent en auto pour St-Hyacinthe, d'où ils s'embarquèrent pour les Mille Iles, où nos meilleurs souhaits les accompagnent.

ST-DOMINIQUE DE BAGOT

La collecte pour la basilique de Ste-Anne a rapporté le joli montant de cent cinq piastres. Comme toujours la paroisse s'est montrée à la hauteur de sa position.

Plusieurs écoliers et écolières, sont retournés continuer leur cours d'études, dans diverses institutions de la Province.

—Les classes sont re-ouvertes dans toute la paroisse, avec de très bonnes Institutrices, en particulier nos bonnes Sœurs St-Joseph, qui toujours donnent à nos enfants en même temps que l'instruction et l'éducation, des manières très distinguées.

—Un accident sans trop de gravité est arrivé à M. Eddy Archambault. Ayant échappé des chevaux qui avaient pris peur, il est tombé en bas d'un lourd véhicule et les roues lui passèrent sur les jambes, sans cependant le blesser trop gravement.

—M. Danserau a acheté la jolie propriété de Mme Michel Bergeron.

—M. Norbert Mongeau, marchand, doit laisser la place pour aller demeurer à Belœil.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. J. Petit, qui, depuis longtemps souffrait d'une maladie très douloureuse avec beaucoup de résignation. Une complication est survenue qui l'a emporté en quelques jours. C'était un chrétien dans la force du mot ; il était estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse et un grand nombre d'enfants et arrière petits-enfants. Ses funérailles qui ont été très imposantes ont eu lieu en notre église et un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la famille en deuil.

ST-SIMON DE BAGOT

M. Antonio Houde, facteur de la Cité de Montréal est en promenade pour quelques jours chez son beau-frère J.-A. Beauchamp, Maître de Poste.

—M. et Mme Henri Delorme de la Maison Ponton & Cie de St-Hyacinthe sont de passage chez Mme Vve. John Delorme.

—M. Wellington de Longueil est en promenade chez Mme Paul Sylvestre.

—M. Lachar té de St Guillaume agent d'assurance "La Sécurité" est à faire de l'assurance dans la paroisse de St Simon.

ST-PAUL DE ROUVILLE

Le nombre des élèves inscrits à l'école du village, la semaine dernière était de 71 ; c'est 11 de moins que l'an dernier. Tout est à la baisse ; les institutrices ont chacune $25.00 de moins. La Commissiou économise $75. sur les salaires, dont $50. sur le village. L'épargne qu'on réalise au détriment de l'instruction primaire est de la catégorie des économies de bouts de chandelle.

—M. le curé de St-Paul, à convoqué les marguillers, dimanche, pour la reddition de ses comptes depuis le commencement de l'année. La situation financière de la fabrique s'est grandement ameliorée durant le septennat de son administration. La dette ne dépasse guère $4,300. Avec les dons particuliers qu'on lui a faits, il a acquis des ornements pour le culte et fait de petites améliorations pour environ $435.00.

—La liste des électeurs parlementaire préparée par le secrétaire de la municipalité est ouverte pour inspection jusqu'au 1er octobre. Ce n'est pas sur cette liste que se fera notre élection partielle, qui ne saurait tarder, vu que la Législature est convoquée pour le 24 octobre.

—Les fêtes du centenalre de St-Césaire ne nous ont pas laissés indifférents, et bon nombre des nôtres y ont assisté. C'est que notre paroisse faisait il y a un siècle, entièrement partie de cette voisine. Le démembrement commença en 1828, alors que la paroisse de St-Pie fut organisée. St-Paul le fut en 1856. Nous primes alors à St-Pie le village, et ce qu'on est convenu d'appeler le chemin ponté, c'est-à-dire la route de St-Césaire à Granby, avec le rang St-Charles à l'est de la montagne et les rangs de la montagne et d'Elmire à l'Ouest, le rang de St-Onrs nous vint par annexion une trentaine d'années plus tard. St-Césaire nous avait donné le rang Papineau. Il y a encore dans ce rang quelques anciens de la période antérieure au démembrement. Mentionnons les noms de : MM. Siméon Végiard dit Labonté, Pierre Phaneuf, Louis Frégeault et peut-être Alfred Lamarche ; au village, Sophie Vien épouse de Ismaël Loiselle.

C'est M. Charbonneau qui fournit le gravier nécessaire à la réfection de notre section de la route Montréal-Sherbrooke au prix de 40 sous la charge de camion automobile.

—Les nombreuses caisses aperçues dans la cour du presbytère indiquent assez les préparatifs d'un démenagement. L'abbé Rod. Desnoyers est un prêtre tout à son ministère et aux études religieuses. De plus, il aime les livres. Dans ces sentiments l'accumulation d'une bibliothèque se fait assez rapidement. Le déplacement d'un mille à deux mille volumes n'est pas toujours facile. Dans le cas présent, on aura recours à des autos camions, qui franchiront sans transbordement la distance d'une quarantaine de milles qui nous sépare de St-Aimé.

—Nos voisins de St-Césaire ont bien fait les choses à la célébration de leur centenaire. On avait érigé pour la circonstance une vingtaine d'ares de verdure qui portaient des inscriptions appropriées; il y en avait cinq dans le village, et dans les rangs jusqu'aux confins de la paroisse. L'affluence des visiteurs fut très considérable, on y avait jamais vu autant de foule. Une grande part du succès revient aux organisateurs : M. l'abbé Alphonse Gervais, vicaire, M. M. Henri Grisé et Emile Arès.

A la messe, le R.P. Simon, O.F.M., officiait assisté des abbés Beaudry de St-Simon et Larivière, de la Caroline du Sud, neveu de Messire Provençal. Le sermon de circonstance fut donné par un enfant de la paroiase, le R. P. Rod. Ménard, T.S.R. Le prédicateur développa cette pensée des Macchabées : "In anathema oblivius", anathème à celui qui oublie !

"La fête de ce jour est celle du souvenir ; c'est grâce au labeur secret, obscur, pénible de nos ancêtres, chaque jour religieusement et fidèlement accompli, que nous devons la prospérité, le bonheur et la paix dont nous jouissons."

"C'est de plus une fête de l'espérance ; nous devons aussi espérer; l'Eglise et la Patrie espèrent, elles attendent que nous soyons des citoyens modèles."

"Enfin nous devons prier : les individus, les familles, les paroisses, les peuples ne sont jamais si grands que lorsqu'ils sont à genoux."

—Nous avons maintenant l'extrême avantage de posséder un médecin résidant. C'est le Dr Albert Normandin, un praticien dans la trentaine qui nous est venu avec les meilleures recommandations. C'est un homme d'études dans son art, ce qui est une garantie d'efficaciié. A nous de l'encourager à l'occasion de lui donner la préférence en toute circonstance. Nous nous en trouverons bien sous le double rapport sanitaire et paroissial.

PIERROT.

SHERBROOKE

Une impressionnante fête religieuse a eu lieu mardi soir à la cathédrale de Sherbrooke à l'occasion du départ de cinq religieuses pour la Chine.

Une grande foule y assistait. Un R.P. Franciscain fit une allocution de circonstance et S.G. Mgr Larocque, très ému, dit quelques mots et consacra ces religieuses servantes de la foi.

Le Benedictus fut chanté et les fidèles récitèrent les prières des voyageurs. Cette fête religieuse était croyons-nous, la première du genre en notre ville et ceux qui y prirent part en garderont un souvenir ému.

Les cinq religieuses sont parties pour Montréal hier matin, et de là elle se rendront à Vancouver ; puis elles s'embarqueront ensuite pour Swatow, Chine, où se trouve la mission de laquelle elles feront partie.

—O—

ST-THEODORE, Bagot

Le 14 septembre, notre belle église avait revêtu sa plus riche parure, à l'occasion du mariage de M. Hervé Paquet, de L'Ange-Gardien, avec Mlle Angéline Desautels, fille de M. Rémi Desautels.

La mariée était accompagnée par son père, et M. François Paquet servait de témoin à son fils.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Decelles, curé de Farnham, et oncle de la mariée.

Présidaient au choeur, M. l'abbé A. Mourfet, curé de la paroisse, et M. l'abbé E. Laroque, des Etats-Unis, cousin de la mariée.

Mlle Berthe Gauthier, 5 ans, et M. Robert Fontaine, 6 ans, portaient des fleurs.

Pendant la messe, célébrée par M. l'abbé Decelles, il y eut du bien beau chant ; Un "Ave Maria" fut très bien rendu par Mlle Yvonne Desautels, et M. A. Bouthillette.

M. Léon Jodoin tenait l'orgue.

De superbes morceaux de violon furent rendus par Mme B. Cournoyer, née Anna Martineau.

Après la cérémonie, les nombreux invités se rendirent chez M. R. Desautels où un délicieux goûter fut servi.

Le soir, il y eut grande réception à L'Ange-Gardien, chez M. F. Paquet.

Aux nouveaux époux, nous souhaitons de longs jours de bonheur.

—O—

QUEBEC

M. James Murdock, ministre du travail du Canada, qui s'est embarqué sur le paquebot "Empress of Scotland" pour aller à la conférence internationale du travail à Genève, s'est laissé interviewer au sujet de la situation du Canada quant à la guerre possible avec la Turquie.

"Je suis convaincu, dit-il, que le Canada ne fera pas de folie. Le cabinet est absolument unanime sur la réponse qui doit être donnée à l'Angleterre. Il parait qu'il y a 70,000 Turcs à combattre aux Dardanelles. Est-ce que l'Angleterre, la France, l'Italie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Tchéco-Slovaquie n'ont pas assez de soldats pour ex-

—Les voleurs de grand chemin ont enfoncé la succursale de la banque Nationale à St-Nicolas et ont enlevé une somme ronde de $1,500.

Ils ont causé des dégâts considérables en faisant sauter le coffre-fort par la dynamite.

Les compagnies d'assurance ont mis la police provinciale aux trousses des voleurs que l'on espère capturer sous peu. La banque a expédié un autre coffre-fort à St-Nicolas et les affaires n'ont pas été interrompues.

—O—

Lorsqu'un homme est couvert d'argent une femme y regarde à deux fois avant de le changer pour un plus beau

Bébé est-il Gras?—

Les petits bras et les jambes potelées s'irritent facilement puis s'enflamment. On évite souvent les affections sérieuses de la peau par de fréquents lavages avec le Savon

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé — *Le Meilleur pour Vous*

ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

ABONNEZ-VOUS AU

Courrier de St-Hyacinthe

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population de St-Hyacinthe et des environs. :: :: :: ::

CANADA $1.50 par an
ETATS UNIS $2.00 " "

CROWN LIFE

Votre Police doublée au cas d'accident fatal

Nous vous émettrons une police vous garantissant de payer deux fois la valeur de votre police dans le cas de mort par accident.

Téléphonez de suite au No. 658 J

THE CROWN LIFE INSURANCE COMPANY

E. A. BOURBEAU, ST-HYACINTHE, P. Q.

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR

LE SYSTÈME DES RENTES VIAGÈRES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION

offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de $50 à $5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois.

Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement.

Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Cette rente est exempte de toute saisie.
Elle est exempte de tout impôt fédéral.
Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.

S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . . .

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

La Sagesse dans les Achats
est la meilleure économie
L'achat du Thé
"SALADA"
est le commencement de la sagesse.
Pur, frais et délicieux—Faites-en l'essai.
346 P

FEMINA

LETTRE OUVERTE

(3ième partie)

Ma Grande

J'ai toujours aimé le merveilleux quoiqu'il fût..... et j'en reste un admirateur fervent. Pour moi d'ailleurs, tout est merveilleux, à condition toutefois de savoir extraire des choses, la joie, la volupté, qu'elles contiennent.

Le merveilleux est dans les grandes et les petites choses le merveilleux est dans le fait quotidien comme dans la loi générale de vie.

N'avez-vous jamais entendu un vieil homme faire le récit de ses malheurs, parler de la femme, et des enfants qu'il a perdus, et de ses déboires, de ses espérances déçues, de la solitude où il vit ? et pourtant, il trotte sec, sa redingotte est minutieusement brossée, il reste vif, et coquet il respire avec joie les poussières du chemin, il aime toujours le soleil et le bruit, c'est Petite, que cet homme à la sagesse des vieux arbres qui étant déjà à moitié morts, donnent encore dans leurs dernières années des feuilles et des fleurs qui réjouissent les petits oiseaux.

Et la foule innombrable, avec ses types avec ses mille visages ne vous donne-t-elle pas aussi l'impression du merveilleux ?

Tout, j'aime TOUT, je tend vers la vie mes mains avides pour qu'elles me donne les richesses. Je veux surtout qu'elle me donne de l'amour, beaucoup d'amour même s'il s'accompagne de souffrance, car je ne veux plus être seul, si seul dans les soirs tristes de printemps.

Je serai longtemps ce que peut-être vous appelez un fou, un curieux, un noctambule, un collectionneur de toutes les collections un exile dans dans le coeur de qui joie et douleur sont égales, un vagabond sentimental qui pleure dans l'ombre.

Et Marraine je vous aime bien mieux que toutes ces merveilles.

P.C.C. *Francine* MAURICE

UNE OMBRE PASSE

L'enfant s'est assoupie un instant. Ses grands yeux
Ont cessé de fixer le mur mystérieux.
Son front ne brûle plus d'un feu sombre ; la fièvre
D'un souffle moins pressé fait haleter sa lèvre.
Elle dors. — Dors aussi, mère, quelques instants !

Cinq heures sonnent. L'air est doux, c'est le printemps.
Par la fenêtre ouverte entre un bonheur tranquille.
On n'entend plus de bruit dans la cour de l'asile ;
Les rondes et les cris se sont calmés soudain.
Les oiseaux jasent seuls dans le petit jardin ;
Sur la route lointaine un lent chariot passe.
—Mon Dieu ! tant de bonheur emplit le vaste espace !
Au bout d'un morne hiver l'enchantement d'avril
Semble un chant de triomphe après un grand péril.
Tout ce qu'avait tranché la faux d'or de l'automne
Tressaille de revivre, et la terre s'étonne
D'avoir trompé la mort et de ressusciter.
N'est-ce pas que la vie est forte, pour dompter
—Afin de préserver son saint trésor si frêle—
La démence des vents, la rage de la grêle,
L'âpre gel qui tenaille et la bise qui mord,
Et qu'on ne peut devant ce ciel croire à la mort ?
Ton enfant va guérir, vois-tu, sûr est l'oracle.
Qu'est-ce que ces oiseaux chantent ? Le grand miracle !
On croyait tout perdu, tout revit. Ton enfant
Va guérir ; oui, crois en le réveil triomphant
De la nature heureuse et de la vie en fête !...
Pauvres parents, toujours on tremble, on s'inquiète.
"Hélas ! quel mal les guette encor ?" Pour un frisson
Dans leurs yeux clairs, la peur entre dans la maison,
Mille spectres aux noms affreux que craint la bouche
Se dressent aussitôt au chevet de leur couche
Et tendent tour à tour un doigt par les rideaux.
On se dit : "Ce n'est rien !" et l'on sent dans le dos
Le souffle d'une bouche affreuse qui va rire.
"Où souffres-tu, chéri ?" L'enfant ne sait pas dire ;
Il nous regarde avec ses yeux tristes ; parfois
On écoute gémir sa pauvre douce voix.
Du mal qui le tourmente, il ignore la cause ;
On l'interroge en vain ; il ne sait qu'une chose ;
C'est qu'il souffre, ignorant encor qu'il faut souffrir.
Et l'on se tord les bras de ne pouvoir offrir
Sa chair, son sang son coeur à la sombre justice
Qui veut que l'innocent dans son berceau pâtisse
Pour le crime effrayant d'être né d'un amour.
Elle dort !—C'est la fin rayonnante du jour.
Le soir aux yeux charmants sourit sous le ciel rose,
Qu'elle dort bien.... Sa mère auprès d'elle repose,
Son front pâle appuyé sur son poing entr'ouvert,
Lasse d'avoir veillé, mais non d'avoir souffert,
Et le divin sommeil berce ces deux maux calmes,
Tandis qu'un saule livre au vent ses longues palmes
Et que, dans l'air doré, montant du sapin noir,
Un murmure d'oiseau, léger comme l'espoir
Et frais comme le bruit de l'eau parmi les mousses,
Vous fait monter aux yeux des larmes presque douces.

MAURICE POTTECHER

A mon petit fils : nous l'aimions tant

De ton grand oeil noir velouté
Cher petit Jean, chérubin rose
Au frais miroir : ta volonté
Ne s'exprimait que par ta pose.

Nous chantions et tu chantais
Sans mots. C'était ta seule science.
"Papa, maman" — Mais tu vibrais,
Tu frissonnais, sous la cadence.

Debout, tout seul, avec effort,
Mis en un coin, tu fais risettes,
Si potelé, déjà si fort,
Replet, dodu, plein de fossettes.

Tu dorais tout de ton sourire
Et ton babil, tout enfantin,
Nous égayait. Déjà ton rire
Etait charmant. — Mais un matin

Tes yeux sont clos. Adieu les ris.
Nous pleurons tous tant que nous sommes.
Du ciel, heureux, tu nous souris
En nous mimant : adieu les hommes.

Tu dors, voyons.....Hélas ! jaloux
L'ange t'a pris à ton aurore
Et ton bonheur : il nous rend fous !
Au ciel un jour ! Te voir encore !

25 février 1911. HOMERE McMAHON

Piquant et coquetterie

On ne peut nous reprocher à nous, femmes, de rechercher le "piquant". Le piquant, c'est quelque chose qui pique, n'est-ce pas, dirait LaPalice ? Et qui nous en blâme et qui nous en veut ?

L'homme, rien que l'homme
".....à nul autre pareil, etc."

Cependant, j'en connais plus d'un qui juge la femme passant sur la rue par ses atours. A-t-elle une toilette très unie, pas VOYANTE pour un sou, c'est en son jugement une femme très ordinaire et qui ne lui dit rien. Par contre, a-t-elle une bottine très étroite chaussant un pied très petit ; a-t-elle un noeud de ruban qui attire l'oeil, un chapeau absolument gentil, une robe qui le fait rêver, oh ! alors, alors : "Hum, mon cher, est-elle chic, cette petite ?"

Oh ! les hommes.....

* * *

Et quelle est leur crainte qu'ils n'osent parfois s'approcher d'une femme jeune, jolie et aimable, c'est qu'ils se disent : "Il lui faut une fortune rien qu'en toilette."

Et ils ne savent pas, les vilains, que souvent plus d'un ruban était de l'an dernier, qu'on l'a repassé avec soin ; que cette robe a été portée toute une saison, qu'on l'a refaite, teinte, et que tout cela n'a coûté à la femme qu'un peu de travail personnel et quelques veillées où ils lui laissaient un moment de répit en ne l'assommant de leur présence.

Et après cela on nous reprocherait un peu de piquant ? Allons, Messieurs, vous qui êtes si amateurs d'originalité, qui n'êtes contents que lorsque votre dernier mot est le meilleur de votre vie vous anathémiseriez la femme parce que dans sa corbeille à chiffons elle en a trouvé un qui lui seyait mieux qu'un autre ?

Allons, c'est vous-mêmes qui nous montrez à être piquantes.

Et puis, ne croyez pas que c'est dans la robe la plus riche que vous trouverez le bijou. Mimi Pinson, raconte le Musset, dont j'ai lu les "nouvelles" ces jours-ci,

....n'avait qu'une robe au monde,
Mais c'était l'étui d'une perle fine,
Que la robe de Mimi Pinson.

Mais les hommes sont si connaisseurs ! (?).....

"Notre rôle, disais-je dans ma première chronique, ne se borne pas à faire de la coquetterie, tout au plus est-il bon d'en avoir juste ce qu'il faut pour être poivre et sel". Et même avant de l'écrire, j'avais vu sur les lèvres et dans les yeux se dessiner cette expression et ce soupir voilés et remplis jusqu'aux bords d'une arrière-pensée malicieuse.

L'on est si disposé chez la gent masculine à saisir les choses à rebours que je veux aujourd'hui poursuivre mes explications.

Poivre et sel, c'est un terme qui doit signifier que tout est assaisonné à point.

Or, il est de la coquetterie beaucoup comme de la mode. Il faut montrer à l'homme, non pas une indépendance outrée et malsonnante et surtout hors de propos,—j'ai horreur des excès parce qu'ils sont toujours le fait d'une éducation à demi-complète —mais une indépendance, une liberté relative qui produise une note qu'il ne rencontre pas ailleurs.

Il y a sans doute des esprits méditatifs, des timides, des âmes repliées sur elles-mêmes, comme il y a des tempéraments défiants et qu'un mot ou un geste fait épanouir et étaler à notre admiration une floraison de qualités et de générosité à nous émouvoir ; mais ces esprits et ces tempéraments ne sont pas par nature disposés à faire jaillir l'étincelle d'une parole spirituelle ou d'une attitude adorable. Toutefois, devons-nous nous étudier, sans que cela cependant sente l'étude, à savoir au bon moment viser juste et avoir le mot qui provoque le rire bon et reposant et qui souvent conquiert le coeur.

Dans ses mémoires, où il raconte ses années d'exils et de prisons, Henri Rochefort dit avec un sourire que "ce qui épaissit singulièrement pour le détenu la muraille qui le sépare du dehors c'est l'absence de tout visage féminin. Cette existence, ajoute-t-il, qui se passe entre homme, sans aucune apparition d'une jupe ou d'un corsage, semble d'un vide désespérant."

Admettons avec bonhommie qu'il en est de même pour nous à l'égard des hommes. Mais gardons-nous, malgré ce concedo, d'abdiquer notre faculté de leur inspirer une malice et un désir de bon aloi.

Il est bon que la camaraderie qui doit exister entre connaissances et dans l'amitié, soit un peu assaisonnée afin que l'homme éprouve quelquefois cette sensation acide comme lorsqu'on mord dans un fruit encore vert.

* * *

Je vais demander à Madame X... de me prêter son cahier de mode.

ESTELLE.

* * *

Lorsqu'une jeune fille est en amour elle s'imagine que toutes ses amies veulent lui voler son cavalier.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc
129 West 24th Stree
New-York. U. S. A.

VIEIL ÂGE

CONNAISSEZ-VOUS un homme ou une femme d'âge mûr, dont la vie est une agonie causée par les jointures enflées, la pierre, les douleurs urinaires, le mal de dos ou la sciatique? Si oui, vous ferez acte de charité en leur disant que "Gin Pills" les soulagera et leur donnera une vieillesse de santé.

Un ingénieur consultant éminent nous écrit: "J'ai 60 ans, et votre remède m'a parfaitement guéri de mes maux de reins et de la vessie. Je le recommande fortement aux amis de mon âge, comme étant le seul efficace." Vous n'avez pas à acheter 'Gin Pills' pour l'essayer. Demandez un échantillon gratuit à National Drug & Chemical Co. of Canada, Ltd., Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Na-Dru-Co., Inc., 86-88 Exchange St., Buffalo, N.Y.

437 F



Chez tous les Epiciers
"Les Biscuits qui ont une saveur"
Cuits dans une Manufacture très PROPRE et bien ECLAIREE

ANESTHESIE LOCALE DENTAIRE

Les deux principaux procédés d'anesthésie locale dentaire qui se pratiquent présentement sont: l'anesthésie *conductive* ou *tronculaire* et l'anesthésie par la *muqueuse locale* contigue à une dent.

ANESTHESIE TRONCULAIRE

Elle consiste à produire l'anesthésie de la bouche et des dents par l'injection de cocaine, de novocaine, prothésine, etc., etc., à la sortie des nerfs de la face des os maxillaires.

Elle fut suggérée la première fois par Halstedt en 1885.

Ce procédé subit une phase amusante par le temps qui court. Pour beaucoup de personnes c'est une découverte récente... qui date de 37 ans.

Pour décrire l'amesthésie conductive du maxillaire supérieur, les nerfs dentaires émergeant à peu près partout des os, il faudrait écrire un fascicule. Les explications nous horripilent seulement à leur lecture.

Contentons-nous de la mâchoire inférieure droite. Le nerf dentaire principal de l'os maxillaire sort du côté de la langue à mi-hauteur entre le canal auditif et l'angle inférieur de la mâchoire.

Une aiguille hypodermique à la longueur respectable de 1-5-8 pouce est enfoncée dans les chairs à la hauteur de la dernière molaire inférieure en remontant le rameau ascendant du maxillaire.

L'opérateur devine au hasard le foramen d'exit du nerf dentaire inférieur, et quand il pense être vis-à-vis, ou à peu près, il injecte le contenu de sa seringue, et 10 à 20 minutes après, ce côté des dents est supposé insensibilisé.

ACCIDENTS POSSIBLES

1o. Cassure de l'aiguille très souvent. Si le patient ferme alors la bouche, l'aiguille s'enfonce Dieu sait où et une opération des plus délicates et des plus dangereuses s'impose.

2o. Si l'aiguille n'atteint pas son but, c'est tout à recommencer, et avec la même perspective d'incertitude.

3o. Danger de perforer l'artère carotide. Fischer affirme dans son livre "Local Anesthesia" paru en 1912, que le danger n'est pas grand vu la dureté de cette artère.

Tout de même, il est très amusant de se faire caresser cette clef de la vie par la pointe acérée d'une aiguille.

Il serait trop long de parler de l'inflammation et de l'empoisonnement que cause généralement le traumatisme près de la paroi de la carotide et des parties profondes de la gorge, ni de la paralysie faciale qui en résulte souvent.

Presque toujours un état fiévreux succède à cette opération.

Un expert dans ce genre, à Montréal, conseille toujours au client, le soir qu'il a subi cette injection, de se mettre les pieds dans l'eau chaude, de prendre un purgatif et de garder la chambre pour quelques jours.

Il semble qu'au lieu d'attirer les toxines vers les extrémités inférieures, il serait préférable de les faire éliminer par les pores de la peau au moyen d'une énergique transpiration.

Tout cela est très amusant et très audacieux pour engourdir une dent. Des accidents, voisins du fatal, se produisent en proportion énorme avec ce genre de pratique.

ANESTHESIE STRICTEMENT LOCALE d'une dent par L'ACAINE

Par l'Acaine qui est absolument antiseptique, l'anesthésie d'une ou plusieurs dents se fait sur place par la muqueuse contigne aux dents en litige.

Que ce soit pour l'extraction de la dent, ou du nerf dentaire, ou plombages à faire, c'est toujours le même procédé universellement employé depuis 1906.

L'Acaine est antiseptique, inoffensive, ne mortifie les tissus en rien, et agit comme un corps tout à fait neutre, sauf production de l'insensibilité complète.

Douze années de pratique constante et inlassable sont là comme preuve.

UNIQUE AU MONDE !

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance. Extraction et plombages des dents sans douleur par le même procédé. L'Acaine et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux, 182 rue Girouard, et toute assertion contraire est fausse et mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. Paul Fournier, St-Hyacinthe
TELEPHONE 40

Automobilistes

Ayant pris la direction de la Maison Légaré Automobile de Saint-Hyacinthe Ltée, je désire vous informer que nous sommes en mesure de vous fournir un service parfait, ayant des experts mécaniciens pour la réparation.

Nous continuerons à vendre les excellentes marques d'automobiles Chevrolet, Hudson, Essex, Nash, Franklin, et les camions Republic.

Une visite à notre magasin, au No 92 rue Mondor, vous convaincra du Service que l'on peut donner.

Legaré Automobile de St-Hyacinthe, Ltée
FRANÇOIS JETTÉ, Gérant.

MM. Lussier et Jeannotte s'étant installé une station de service de batteries dans nos bâtisses sont en mesure de vous faire ce genre d'ouvrage en vous garantissant satisfaction. Adressez-vous chez Légaré Automobile de Saint-Hyacinthe, Ltée, 92 rue Mondor.

BONS DE LA VICTOIRE DU DOMINION DU CANADA

VENANT À ÉCHÉANCE LE 1ER DÉCEMBRE, 1922

LA BANQUE DE MONTREAL agissant au nom du Ministre des Finances, est prête a effectuer sans frais, l'échange des bons ci-haut mentionnés pour

Des bons 5½% 5 ans
échéant le 1er novembre, 1927
ou
Des bons 5½% 10 ans
échéant le 1er novembre, 1932

DES DÉTAILS COMPLETS seront fournis sur demande par toute succursale de la Banque de Montréal au Canada.

MONTREAL

M. l'échevin Elie, envoyé aux Etats-Unis, par le Comité Exécutif pour s'enquérir de la production du charbon, revient assez optimiste.

Il est inconcevable qu'après un arrêt de six mois, les mines rendent tout le charbon qu'il faudrait immédiatement. Mais sur la foi des renseignements que M. l'échevin Elie a reçus en Pensylvanie, on a bon espoir que l'approvionnement se rétablira à temps pour que personne ne souffre de disette. C'est à la condition toutefois que l'on commence par le charbon bitumineux ou le bois de chauffage tout le temps que la température ne sera pas trop rigoureuse.

M. l'échevin Elie recommande aux citoyens d'être modérés dans leurs commandes surtout au début de la saison froide. Il ne faut pas dit-il, réclamer et chercher à obtenir d'ores et déjà toutes ses fournitures d'hiver. Bien au contraire, les citoyens doivent accepter une ou deux tonnes seulement à la fois. Sans cela, a-t-il affirmé, impossible de contrôler la situation. Pour un mois environ, a-t-il ajouté, c'est l'emploi du charbon mou et du bois de chauffage qui doit prédominer. Puis à la fin d'octobre les marchands de charbon feront tout leur possible pour procurer à leurs clients le charbon dur qu'il leur faudra.

—En rentrant chez elle avec ses enfants à 8 h. 30 hier soir, Mme Giffen, 258 rue Sanguinet, trouva la porte fermée. On dut l'enfoncer. A l'intérieur, un spectacle lugubre l'attendait. Couché au pied de son lit, Hyman Giffen, 45 ans, son mari, tenait embrassé un tube en caoutchouc dont une extrémité était placée dans sa bouche et l'autre ajusté à un bec de gaz,.

La police aussitôt prévenue constata le décès qui remontait à deux heures. Mme Giffen et ses enfants avaient quittés la maison vers 1 heure.

L'homme, malade et neurasthénique, parlait assez souvent de s'ôter la vie. De plus il chômait depuis longtemps.

—O—

INAUGURATION DU MONUMENT LAURIER A ARTHABASKA

Le préfet et 1er maires du comté d'Arthabaska viennent de lancer une invitation à tous les citoyens de cette province et du Canada, à assister le dimanche, à deux heures de l'après-midi, le 24 septembre courant, à l'inauguration du monument Laurier devant l'hôtel de ville d'Arthabaska, à la mémoire de feu l'honorable sir Wilfrid Laurier.

On sait que ce monument est l'oeuvre de MM. Alfred Laliberté et A. Suzor Côté.

Tous ceux qui ont connu monsieur Laurier ne verront pas apparaître, sans émotion, le buste si vivant de ce compatriote dont ils étaient si fiers.

Parmi les orateurs qui parleront à cette inauguration du monument on mentionne les noms de l'honorable Henri S. Béland ; des honorables J.E. Perrault, ministre de la Colonisation, et L.A. David, secrétaire provincial, aussi M. J.E. Hudon, préfet du comté d'Arthabaska, et plusieurs autres ministres, sénateurs et députés.

On mentionne aussi parmi les orateurs qui parleront à cette inauguration, les noms de l'honorable Jacques Bureau ; M. N.K. Laflamme, député du comté de Drummond et Arthabaska ; M. Lucien Pacaud, député de Mégantic ; M. Hector Laferté, député de Drummond ; M. H. Pepin, maire d'Arthabaska, et de plusieurs autres citoyens du comté et des comtés voisins.

LA DISSOLUTION EN JANVIER

(De la *Gazette*)

"Les élections générales provinciales auront lieu en mars, d'après une information de la Gazette à Québec. Avec le rumeur de la dissolution, on dit que le discours du trône à l'ouverture du parlement annoncera un projet de rédistribution qui augmentera le nombre des sièges au parlement de cinq et le portera à 82. Deux divisions de Montréal et le comté de Labelle seraient divisés et l'Abitibi serait érigé en collège électoral distinct. On s'attend à la dissolution vers le milieu de janvier. Il y a eu quinze élections générales dans la province depuis la Confédération et sur ce nombre, cinq ont eu lieu durant l'hiver. Les élections partielles à faire seront différées jusqu'aux élections générales.

"Au nombre des changements importants annoncés pour après la session et avant la dissolution sont la nomination de l'Hon. J.E. Perrault, Ministre de la Colonisation, comme juge en chef de la province et celle de l'Hon. Galipeault, Ministre des Travaux Publics, au Conseil Législatif."

—o—

L'engraissement des agneaux en hiver

Aliments qui ont été trouvés avantageux et ceux qui ne l'ont pas été

Les fermes et les stations expérimentales fédérales ont conduit de nombreuses expériences sur les aliments à employer pour l'engraissement des agneaux en hiver. En donnant un compte-rendu de ce travail l'éleveur du Dominion divise les aliments en quatre catégories, savoir, fourrages secs, fourrages succulents, grains et produits de meunerie Il dit en commençant que l'on doit faire un choix des aliments qui peuvent remplacer la bonne herbe du paccage, qui est la ration idéale pour les moutons. Parmi les fourrages secs, le foin de luzerne vient aisément en première place, suivi de près par les bons foins de trèfle et les foins fins mélangés. Cependant le foin de luzerne seul est moins avantageux que lorsqu'il est mélangé avec un fourrage succulent, comme des racines ou des gerbes d'avoine vertes. Dans une démonstration de la valeur des fourrages succulents on a trouvé que le foin de mil de bonne qualité, employé avec des betteraves fourragères, est plus avantageux que le foin de trèfle seul, mais le foin de trèfle de bonne qualité est plus avantageux dans l'engraissement des agneaux que le foin de mil ou le foin de graminées de ce genre. Un foin de pois et d'avoine bien fané produit une augmentation de poids satisfaisante, mais il est un peu moins avantageux que la luzerne ou que le trèfle ou qu'un mélange de ces fourrages avec les gerbes d'avoine. On peut employer une petite quantité de paille pour l'engraissement des agneaux mais seulement pour compléter le foin de trèfle et les racines. Généralement parlant, dit l'éleveur du Dominion dans le feuillet No 16 des fermes expérimentales, intitulé "L'engraissement des agneaux pour la boucherie", et que l'on peut se procurer en s'adressant au bureau des publications, Ottawa, "plus le foin est riche et mieux il est fané plus il rapporte lorsqu'il est donné aux agneaux." Les bons fourrages succulents comme les navets, les betteraves fourragères, les betteraves à sucre, l'ensilage de maïs, l'ensilage de pois et d'avoine, rendent les fourrages secs et les grains plus savoureux, plus digestibles. Les navets sont la racine la plus sûre pour l'engraissement des agneaux ; les betteraves fourragères peuvent exercer un effet dangereux sur les rognons des moutons et des béliers. L'avoine, l'orge, le blé à bétail, sont des grains excellents pour cet engraissement et devraient être donnés entiers ou broyés, mais jamais finement moulus. Un mélange vaut mieux qu'une espèce de grain seule. Le blé d'Inde est bon lorsque l'on désire pousser l'engraissement. Les criblures d'élévateur dont on a enlevé les graines noires et les saletés par un tamisage font un aliment précieux. Il est douteux que l'on puisse donner avantageusement une proportion considérable de produits de meunerie aux agneaux que l'on engraisse. En terminant l'éleveur du Dominion dit : Une ration qui comprend un bon fourrage succulent et dont les éléments nutritifs sont bien équilibrés est celle qui donne presque toujours le plus de bénéfices. En général il n'y a pas d'avantage à dépasser une livre et demie de grain par agneau à la fin de l'engraissement. Il n'est pas avantageux de donner plus de cinq livres de fourrage succulent et plus de trois à cinq livres de fourrage sec par tête et par jour à tout moment pendant la période d'engraissement.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 8 septembre, 1922

—O—

Elevages améliorant des volailles par généalogie

Bons résultats du contrôle de la ponte

La volaille prend assurément sa place parmi les autres animaux en ce qui concerne les méthodes de sélection pour la reproduction. Bientôt les volailles seront connues non-seulement par leur type mais aussi par leurs ancêtres. C'est le contrôle canadien de la ponte pour les volailles ou le "Livre de la ponte qui a donné l'élan à ce nouveau mouvement. Cette initiative a été fondée en 1919 et dès la deuxième année on constatait une augmentation de 30 pour cent dans le nombre d'éleveurs donnant leur adhésion. L'augmentation dans le nombre de volailles entrées est de 69.5 pour cent ; c'est Québec qui accuse la plus grosse augmentation dans le nombre des éleveurs : Ontario et la Colombie-Britannique viennent premiers dans le nombre des oiseaux. Il y a bien des raisons de croire que lorsque le deuxième rapport annuel paraîtra, couvrant l'année actuelle, il enrégistrera une augmentation semblable. Le deuxième rapport couvre la période du 1er septembre 1920 au 30 décembre 1921, de sorte que le prochain rapport couvrira l'année actuelle et ne paraîtra que dans six mois environ.

Il est à peine nécessaire de dire que l'objet de ce contrôle est de développer et d'encourager l'élevage des poules qui joignent à une haute production toutes les qualités régulières ; il doit en même temps renseigner les éleveurs sur la source où ces volailles peuvent être achetées. L'inscription de la ponte permet naturellement de connaître les poules qui pondent le mieux et met en valeur la qualité de ces poules, c'est-à-dire leurs ancêtres ou leur généalogie. On voit donc que l'établissement de ce système de contrôle et l'inscription de la ponte constituent un immense progrès dans l'amélioration de l'élevage avicole.

La première chose à faire pour prendre part à ce système est de s'adresser au service de l'aviculture, de la division de l'industrie animale, à Ottawa, pour obtenir une formule en blanc sur laquelle on peut faire son entrée. La division de l'industrie animale fournira gratuitement la formule demandée ainsi que des détails complets sur tout ce qu'il y a à faire. Le contrôle peut commencer à partir du jour où la poule pond son premier oeuf dans le nid à trappe après le 1er septembre et avant le 31 décembre. Si une poule commence à pondre après le 1er janvier, l'année de contrôle, qui ne doit pas dépasser cinquante-deux semaines, date du premier jour de l'année. On ne compte que les oeufs actuellement trouvés dans le nid à trappe, et ces oeufs doivent remplir les conditions de la qualité "Spéciale" dans les types modèles canadiens et ils doivent peser en moyenne deux onces chacun.

C'est la Colombie-Britannique qui a obtenu jusqu'ici la meilleure place dans le pourcentage de poules qualifiées proportionnellement au nombre inscrit. Québec vient deuxième, Ontario, troisième, le Nouveau-Brunswick quatrième, et la Saskatchewan cinquième. Des certificats sont accordés pour les poules qui pondent 150 oeufs en cinquante-deux semaines, et des certificats supérieurs pour les poules qui pondent 225 oeufs. En 1919-20, 17.2 pour cent des oiseaux inscrits se sont qualifiés et en 1920-21, 30 pour cent. D'après le rapport que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des Publications, Ottawa, cette augmentation peut être attribuée au fait qu'un plus grand nombre des éleveurs faisaient de l'élevage par généalogie dans la deuxième année que dans la première.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 8 septembre, 1922

LA CULTURE DE L'ALFALFA ET L'INDUSTRIE LAITIERE



TROUPEAU PAISSANT DANS UN CHAMP D'ALFALFA

Le progrès accompli par l'Alberta dans l'industrie laitière a été éloquemment démontré l'année dernière, lorsque la production de beurre de cette province s'est élevée à 10,500,000 livres d'une valeur totale de $5,512,500. La haute qualité de ce produit de la laiterie albertaine a été reconnue à la récente exposition nationale de laiterie à Winnipeg, où le beurre de l'Alberta a décroché les trois premiers prix. Depuis quatre ans, la production de beurre de la province a augmenté de 40% en quantité et de 123% en qualité.

A part les grands centres tels que Calgary, Edmonton, Lethbridge et Medicine Hat, qui possèdent de vastes beurreries centrales, l'Alberta compte encore 55 crémeries coopératives et 13 autres appartenant à des particuliers. Les beurreries centrales reçoivent de grandes quantités de crème des postes établis le long des lignes de chemins de fer pour faciliter aux fermiers la livraison de leur crème.

La fabrication du fromage s'est aussi développée dans de vastes proportions, mais pas autant que celle du beurre, à cause du fait que les fermiers préfèrent vendre leur crème et donner le lait écrémé à boire à leurs jeunes animaux. Onze fromageries établies dans la province ont rendu l'année dernière 500,000 livres de fromage évaluées à $140,000.

Ce développement de l'industrie laitière observé dans l'Alberta est le résultat logique de la campagne menée là-bas en faveur de la culture mixte. Les fermiers n'ont pas tardé à saisir les avantages que pouvait offrir ce système sur celui de la culture exclusive des céréales, dont la récolte est souvent mise en danger par les caprices de la température, laissant ainsi des bénéfices problématiques; aujourd'hui, ils n'ont qu'à se louer du changement. L'élevage et l'industrie laitière les a amenés à semer de l'alfalfa, qui fournit pour les animaux un fourrage de première qualité, surtout dans les districts irrigués, où l'humidité nécessaire au sol est assurée, grâce à l'arrosage artificiel. On peut même dire que l'alfalfa est la base de leur succès et c'est pourquoi la culture de cette plante fourragère se répand depuis quelques années avec tant de rapidité. Dans les districts de Coaldale et de Brooks, elle a donné de superbes résultats, qui ne peuvent qu'être égalés partout où on en fera l'expérience.

Qui sait ? Peut-être que la femme qui n'aura pas appris à faire la cuisine, n'aura peut-être pas la peine de la faire.

* * *

Toutes les femmes seraient heureuses si la jalousie et les vampires n'existaient pas.

* * *

Il faut du nerf à un célibataire assis dans un tramway pour flirter avec une jeune fille qui est debout devant lui.

* * *

N'oubliez pas que l'amoureuse pensive peut très bien faire une femme "expensive".

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis $2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Corrigé le 1er mai, 1922

HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe, Pour. SOREL et stations intermédiaires.

1.20 hrs P. M. tous les jours Ex. Samedi et Dimanche.

1·50 hrs P. M. Samedi seulement.

Pour IBERVILL JCT. NOYAN JCT et stations intermédiaires.

2 hrs P. M. tous les jours Ex. Dimanche.

A. L. Currie,
Surintendent.

N. J. Ferguson,
Agent Général des passagers.
L. J. Bourbeau.
Agent, St-Hyacinthe.

Comptes d'Epargne
Comptes d'affaires
Crédits commerciaux
Collections

Conseils Pratiques

Economiser c'est prévoir

Ne soyez pas un imprévoyant.

P-17-FB

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Succursale de St-Hyacinthe, - - A. N. CRÉPEAU, Gérant.
Succursale de St-Pie de Bagot, - - I. T. CADIEUX, Gérant.

Autres Succursales:

Ste-Madeleine
St-Nazaire
St-Valérien
Ste-Hélène
St-Simon
St-Paul Abbotsford

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MOUVEMENTS DES TRAINS

VERS L'EST

9.54 a.m. et 9.45 p.m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland; Québec (par le Pont): 9.54 a.m. excepté le dimanche, 9.45 p.m. tous les jours.

5.15 p.m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 12.30 p.m. tous les jours et 5.45 p.m. excepté le dimanche et le samedi. 2.05 p.m. le samedi seulement.

VERS L'OUEST

5.41 a.m. 5.22 p.m., tous les jours : 6.13 a.m., 10.40 a.m., 1.45 le dmanche seulement ; 3.50 p.m., samedis seulement ; pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordement commodes à Montréal avec les trains pour *Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago* (par l'International Limité", le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.
LICENCIE EN COMPTABILITE

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

134 rue Durocher MONTREAL

Téléphone 235 254 Cascade

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

PACIFIQUE CANADIEN

FARNHAM & ST GUILLAUME

TABLE 32

261			262	
A.M.	A.M.	HEURE DE L'EST	A.M.	P.M.
3.10	† 7.45	Lv.. Montreal W.S...Ar	† 10.30	† 5.30
4.00	† 8.50	St-John	† 9.40	† 4.45
† 4.15	† 9.45	Farnham	† 8.45	† 3.45
4.57	9.57	Canrobert	8.27	3.27
* 5.06	10.05	Papineau	* 8.19	† 3.19
5.0	10.09	Abbotsford	8.15	3.15
5.11	10.19	St-Pie	8.05	3.05
5.35	10.35	St-Hyacinthe	7.50	2.50
5.40	10.40	Ste-Rosalie Je	7.45	2.42
* 5.42	† 10.42	Ste-Rosalie	* 7.43	2.43
5.55	† 10.55	St-Simon	7.30	2.30
6.06	† 11.06	St-Hugues	7.19	2.19
* 6.13	† 11.13	Cavignac	7.12	2.12
* 6.17	† 11.17	St-Prime	* 7.08	2.08
† 6.25	† 11.25	Ar.. St-Guillaume Lv	† 7.00	† 2.00
P.M.			A.M.	P.M.

† Tous les jours, dimanche excepté.
* Arrêt sur signal.

POUR INFORMATIONS ET BILLETS:

J. E. MORIN, *Agent*
23½ rue LAFRAMBOISE

NOTES LOCALES

Personnel

Etaient en ville samedi dernier, MM. Joseph-E. Lefebvre et Léopold Dion, de Sainte-Rosalie et Stanislas Cloutier de St Hugues.

M. A. Quiriault, autrefois employé chez M. J. Sicotte, qui demeurait à Québec depuis quelques années, nous est revenu avec l'intention de demeurer définitivement à St-Hyacinthe.

Il s'occupera de réparations de meubles, polissage, etc.

—O—

Avocat

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert J. Lussier, autrefois de St-Hyacinthe, puisqu'il a fait ses études à l'Académie Girouard de cette ville, vient d'être admis à la pratique du droit à Denver, Colorado.

M. Lussier habite la ville de Boulder, Colorado.

—o—

Nouvelle Pharmacie

Nous saluons l'arrivée parmi nous, de M. Paul Lanctôt, de Montréal, fils de notre concitoyen, M. Armand Lanctôt, employé au Bureau du Revenu de cette ville, qui vient ouvrir une pharmacie, coin des rues Cascades et Mondor.

Nous souhaitons succès à ce jeune monsieur qui nous parait très affable et disposé à bien servir ses clients.

—o—

Exposition du Comté de Bagot

L'exposition du Comté de Bagot aura lieu à St-Liboire, les 26 et 27 septembre 1922.

Plusieurs améliorations nouvelles ont été faites sur le terrain de l'exposition, tant pour le bénéfice des exposants que pour celui des visiteurs ; les entrées sont très nombreuses, et toutes les classes sont bien remplies, et tout porte à croire que cette exposition sera un succès, comme les années passées.

Le public est cordialement invité.

LA DIRECTION.

—o—

Cordiale réception

Dimanche après-midi le 10 courant, les membres de la chorale de la cathédrale ont été reçus par le Dr et Mme J.-N. Paul Fournier, à leur chalet de la Pointe-aux-Fourches, la " Villa-Biau c ."

Le président de cette organisation musicale, M. René Daignault, a profité de la circonstance pour présenter à Mme Fournier, au nom de ses confrères, et en reconnaissance des nombreux services qu'elle rend à la chorale, un joli cadeau.

Madame Fournier remercia ses invités de la surprise agréable dont elle était l'objet, et les couvia à un délicieux goûter que chacun savoura avec un appétit champêtre développé par l'attrait irrésistible des mets succulents servis avec grâce et générosité.

Tous sont revenus enchantés de leur visite dans cette magnifique Villa, construite avec goût et confort, richement aménagée, et comportant tout ce qui peut favoriser le repos et l'aisance.

Parmi ceux qui assistaient à cette belle réunion, mentionnons : MM. Léon Ringuet, organiste à la catl édrale et directeur de la chorale, Côn e Grégoire, Couillard St-Germain, J.-S. Beaudet, Henri Richard, J.-A. Champagne, Arthur Fontaine, Amédée Lacroix, J.-L. Cormier, Hector Monette, Albert Jodoin, A.-C. Crépeau, J. Tétreault, E. Proulx, Ph. Lassonde, Hertel Campbell, Léopold Champagne, L.-E. Dubé, Armand Séguin, Ludger Ledoux, J.-A. Trinque, Ernest Laporte, Adrien Ringuet, H.-A. Beauregard, René Daigneault, etc.

—o—

Réparations

M. Eugène Bentio est à faire d'importantes réparations à son immeuble de la rue Ste-Anne, coin de la rue Dessaulles. Nous le félicitons de son bon goût car ces réparations vont de beaucoup embellir sa propriété.

—O—

Education

Les maisons d'éducation de cette ville sont fréquentées par 2688 enfants, ce qui veut dire qu'à St-Hyacinthe on a à coeur de procurer l'éducation à la jeunesse.

—O—

Sauthern Canada Power Co Ltd.

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de un et demi pour cent (1½%) sur le capital privilégié de Sourthern Canada Power Company Limited, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 septembre 1922, payable le 15 octobre, 1922, aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 30 septembre 1922.

Par ordre du Bureau.

L. C. HASKELL,
Secrétaire-Trésorier

Montréal, 16 sept. 1922.

Dividende No 11

Conversion d'Emprunt du Don inion

Les rapports reçus jusqu'à date au Ministère des Finances indiquent un accueil favorable et très général des propositions de conversion des bons de la Victoire de 1922 en nouveau bons portant intérêt à 5½ pour cent et courant durant une autre période de cinq ou dix ans, tel que désiré. Un grand nombre de détenteurs de bons voudraient prendre beaucoup de nouveaux bons en outre de ceux qu'ils possèdent de l'émission écoulée mais cela n'est pas permis, car maintenant l'on ne demande pas de nouvelles souscriptions en espèces. Naturellement, ces personnes peuvent augmenter la quantité de leurs bons de 1922 en en achetant d'autres sur le marché, ou de détenteurs qui désirent vendre les leurs, et ensuite les échanger pour des nouveaux. L'on sait parfaitement que cela se fait actuellement.

—o—

Soirée d'adieu

Dimanche soir dernier, un groupe d'amis s'était donné rendez-vous chez Mlles Manny, de la rue St-Dominique, à l'occasion du départ prochain de Mlle Gabrielle, pour l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle doit aller suivre des cours de garde-malades. Avec des voeux de succès, on lui offrit une superbe montre en argent. Mlle Manny quoique émue, sut remercier aimablement ses amis. Puis il y eut partie de cartes, suivie de chant par MM. Paul Morin et Hervé Campbell, déclamation par Mlle Marguerite Chaussé, puis on dansa jusqu'à une heure avancée de la nuit. Des rafraîchissements et le goûter furent gracieusement servis par Mlles Mariette Langelier, Eglantine Manny et M. Paul Morin.

Assistaient à cette fête : Mlles Agathe Chagnon, Alice Théberge, Rita Michon, Marguerite Chaussé, Antoinette St-Germain, Blanche Tétrault, Blanche Taché, Auréa Bolduc, Pulchérie Benoit, Cécile Pelletier, Mariette Langelier et Eglantine Manny ; MM. Josaphat Lamoureux, Albert Ménard, R. Beauregard, S. Bernard, Hervé Campbell et Paul Morin.

—o—

Audition

Mercredi soir, à la séance du conseil, MM. Elzéar Deschamps et A.V. Blanchard, ont été nommés auditeurs de la ville.

—O—

Bulletin de presse

Monsieur l'Editeur,

Le printemps dernier, monsieur Frank-J.-D. Barnjum a offert un prix de $250 à la municipalité, dans la province de Québec, qui exécuterait la plus belle plantation pour décorer ses parcs ou ses rues. Comme monsieur Barnjum est anxieux de décerner ce prix, il demande, par la voix des journaux, aux concurrents de bien vouloir me faire connaître les travaux qu'ils ont exécutés, afin que je puisse les apprécier et lui *adresser* mon rapport.

J'ose espérer qu'il y aura des municipalités pour s'inscrire dans ce concours, afin de démontrer que nous faisons quelque chose pour agrémenter l'endroit que nous habitons.

Vous remerciant pour votre bienveillants concours, je demeure,

Votre bien dévoué,
G.C. PICHE,
Chef du Service Forestier

—O—

Transaction

On nous apprend que M. T.A. St-Germain vient d'acheter pour le compte de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce, l'immeuble de M. L.P. Morin, boulevard Girouard, pour le prix de $40,000.

—O—

Chemin de fer du Grand Tronc

Réduction spéciale dans le prix des billets de passage à l'occasion des Expositions.

ST-LIBOIRE, 26 et 27 sept.
DANVILLE, 30 septembre.
Service de train convenable.

Pour renseignements et billets, s'adresser à E.O. Picard, agent de ville, 35 rue Laframboise ou à J.P. Lazure, chef de gare.

—O—

Grand succès obtenu

M. J.O.A. Bilodeau, courtier d'assurance de Ste-Marie de Beauce, représentant la compagnie la New-York Life Insurance Company et "Senior Nylic" de cette compagnie a su remplir, encore cette année, le montant requis pour faire partie du Club qui aura l'avantage de prendre part à la Grande Convention qui se tiendra à Atlantic City, les 27, 28 et 29 septembre courant. Madame Bilodeau accompagnera son mari.

De retour de la convention, M. et Madame Bilodeau visiteront des parents et amis à New-York, Cohoes, Ballston, Spa., etc.

Personnel

M. et Mme Joseph St-Germain, de St-Aimé, sont de passage en notre ville, en visite chez leur fille, Mme Veuve Robidoux, de la rue William. Un fait à mentionner c'est que M. St-Germain est le seul citoyen de St-Aimé qui soit résidant en la maison où il est né sans en avoir jamais déménagé. M. St-Germain qui est octogénaire a vu trois générations se succéder en cette localité.

—M. J.E. Roy, de St-Pie, était en ville pour affaires, jeudi.

—M. Ignace Archambault, de St-Antoine-sur-Richelieu, et M. A. Dumouchel, représentant de la Maison J.B. Rolland & Fils, de Montréal, étaient en ville ces jours derniers.

—o—

La Session le 24

Le gouvernement provincial tiendra sa session annuelle au mois d'Octobre, le 4. Telle est la décision qui a été adoptée, mercredi, à la séance du Conseil des Ministres.

A la suite de la réunion, des ministres, M. Taschereau a expliqué que la question de l'entretien des routes de la province, dont le gouvernement va prendre la charge, la crise actuelle du charbon et plusieurs autres questions importantes ont forcé le gouvernement à tenir une session d'automne.

—O—

Sûreté avant tout

"Sûreté avant tout" est une maxime bonne à suivre presque toujours, surtout lorsqu'il s'agit de prêter de l'argent. Le riche peut se permettre de spéculer et de courir les risques auxquels l'exposent les taux d'intérêts élevés. Ceux qui ne disposent que de modestes épargnes ne devraient les placer que sur garantie absolue. Pour cette classe, les bons du Dominion du Canada ne sauraient être égalés : leur sûreté est parfaite et ils apportent un intérêt libéral. Les détenteurs des bons du Dominion du Canada, à cinq et demi pour cent, échéant le 1er décembre 1922, peuvent replacer leur argent au même taux d'intérêt, en échangeant les anciens bons contre des nouveaux, d'une durée de cinq ou dix ans, comme il leur plaira. Toutes les banques chartrées peuvent faire ces échanges.

—O—

AVIS

Interprovinciale Limitée

Avis d'une assemblée des porteurs d'obligations de l'Interprovinciale Limitée est par les présentes donné. L'assemblée sera tenue à St-Pie, dans le comté de Bagot, le 5 octobre 1922, à 2 heures p.m., au bureau de la compagnie. Le but de l'assemblée est de considérer l'état des finances de la compagnie.

THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED,
Fidéi-Commissaire

—O—

Le Pèlerinage au Cimetière

Dimanche dernier, L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe faisait son pèlerinage annuel au cimetière.

Plusieurs milliers de personnes avaient tenu à se joindre à la Société pour y assister.

Le succès des années dernières s'est certainement continué, s'il n'a pas été dépassé et c'était spectacle vraiment touchant que cette démonstration religieuse.

La fanfare de la Philarmonique avait été requise pour la circonstance et exécuta durant le parcours de la procession de belles marches funèbres, propres à inspirer le souvenir de nos morts.

Le Bureau Exécutif renforcé de deux de ses Membres honoraires MM. A.-E.-D. Artois et J.-H. Poirier, le Comité de Régie de la Succursale de St-Hyacinthe, M. le Chanoine Sénécal, aumonier général de la Société, le Rév. Père R. Charrette, O.P., vicaire de Notre-Dame, le Maire Bouchard, M. Louis Lussier, avocat, M. le Dr Birtz, M. P.-A. Delorme, président de la succursale de Saint-Hyacinthe de L'Union St-Joseph du Canada, M. Alexandre Hébert, M. Horace St-Germain, N. P., M. Armand Brousseau, M. Eugène Brais, ainsi que plusieurs autres représentants de diverses associations de cette ville, le Chef Bourgeois avec une escouade de ses hommes de police, les Frères du Sacré Cœur avec les élèves de l'Académie Gironard et plusieurs membres du clergé avaient pris rang dans la procession au champ des morts.

Au cimetière, la cérémonie fut imposante. M. l'abbé Decelles, curé de Farnham, dont la parole est toujours si éloquente et si convaincante, prononça une allocution qui fit couler des larmes à plus d'une personne.

Puis, après le chant du *De Profundis* et d'un *Libera* par la Chorale et quelques autres prières par M. le chanoine Sénécal, chacun reprit le chemin de sa demeure, méditant sur les vanités du monde, la rapidité de a vie et la certitude de la mort.

Nous félicitons L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe de conserver cette pieuse habitude d'un pèlerinage annuel au cimetière. Cette démonstration tout en donnant lieu à notre population de rendre un devoir sacré envers les morts, fait voir le caractère vraiment religieux de cette société et appelle sur elle les bénédictions de l'Eglise et la reconnaissance de ceux qui ont des morts dans le cimetière.

Et qui de nous n'en a pas ?

—o—

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

BAPTEMES :

16—Joseph, Ange, Emile, Réal, Adélard, Rolland, fils de Joseph Benoît et de Alice Bergeron. Par. et mar. Adélard Robert et Rose-Alma Benoit.

19—Joseph, Maurice, Léopold, fils de Edouard Richard et de Emilia Maheu. Par. et mar. Adrien Augers et Juliette Ledoux.

DECES :

14—Albert, 3 ans, enfant de Théodore Contois et de Malvina Rhéaume.

16—Clément, 2 mois, enfant de Joseph Delages et de Laura Houde.

21—Léopold Gosselin, 46 ans, époux de Vitaline Pérusse.

MARIAGE :

18—Entre Lionel Tétreault et Rose Alma Gaumont.

EGLISE NOTRE-DAME

BAPTEMES :

14—Joseph, Georges, Réné, fils de Joseph Russel et de Germaine Tériouet. Par. et mar. Lorenzo Russel et Régina St-Onge.

17—Joseph, Marcel, Jean-Marie, fils de Henri Moreau et de Marie-Anne Touchette. Par. et mar. Emile Desmarais et Yvonne Moreau.

17—Marie, Florence, Rita, fille de Stanislas Tétreault et de Malvina Michon. Par. et mar. Joseph Michon et Alma Nichols.

17—Joseph, Charles, Gill, fils de Albert Coté et de Rachel Gauthier. Par. et mar. Arthur Leblanc et Berthe Gauthier.

MARIAGE :

18—Entre Henri Berthiaume et Léona Chauvin.

—O—

CONSEIL DE VILLE

Séance du 20 septembre 1922

Présidence de Son Honneur le Maire Bouchard. Sont présents tous les échevins.

Après l'approbation des minutes de la dernière séance, lecture est donnée des soumissions pour les boyaux à incendie, et il est résolu que les 500 pieds de boyaux soient achetés de la Dominion Rubber System et que le conseil prenne la marque Keystone au prix d'une piastre et cinquante cents le pied, moins un escompte de 2% à 10 jours.

La lettre de M. J.P. Guertin est laissée sur la table pour étude.

Le rapport de l'ingénieur sur la construction d'un tunnel à la rue St-Joseph est laissé sur la table pour étude.

Il est proposé par l'échevin Daigle et résolu à l'unanimité que la somme de $400 soit mise à la disposition du Comité des Marchés pour réparations.

Il est résolu que Son Honneur le Maire et le greffier soient autorisés à présenter une requête au lieutenant gouverneur en conseil pour demander la permission d'ouvrir la rue Têtu sur une largeur moindre que 66 pieds.

La requête de M. Elie Senécal, demandant une augmentation de salaire est lue et déposée aux archives.

La requête de la Southern Canada Power Co., demandant un service d'eau pour sa bâtisse de la rue du Séminaire est lue et laissée sur la table pour étude.

La lettre de MM. Wallace et Tierman est laissée sur la table.

Lecture de la lettre de M. L.A. Plante, demandant la permission de faire le commerce du charbon avec sa licence de commerçant de bois. Le greffier répondra que le conseil n'a pas le pouvoir d'accorder la faveur demandée par M. L.A. Plante.

Il est résolu à l'unanimité que M. M. Elzéar Deschamps et Albani Blanchard soient nommés auditeurs pour l'année courante, aux conditions du passé.

La lettre de remerciements du comité de la fête du travail est lue et déposée aux archives.

M. Camille Frédérie est nommé, à l'unanimité, gardien du parc Laframboise.

Lecture et approbation des comptes et ajournement.

—— O ——

Souvenirs du Passé

Extraits de vieux numéros du " Courrier de St-Hyacinthe.'

—o—

UN SCANDALE

On sait que la depense de Son Excellence à l'hôtel Donegana, lors de sa dernière visite à Montréal, se montait à 400 louis. La Corporation de cette ville a refusé de payer cette somme comme exhorbitante et a offert 150 louis. Il parait que le propriétaire de l'hôtel ne veut pas accepter l'offre de la corporation de Montréal et veut poursuivre le gouverneur général pour le payement des 400 louis.

(4 mai 1855)

St-Dominique est toujours sans maître de poste. Le représentant du comté de Bagot ne devrait pas oublier ainsi ses constituants. Il devrait au moins tâcher d'obtenir que le maître général des postes répondit aux pétitions des habitants de St-Dominique.

Un journal de Montréal dit que dans une seule journée de la semaine dernière, il a passé passé par la douane de Boston pour au moins $3,000 de beurre de la Nouvelle-Ecosse et du Canada.

Les Américains devraient bien faire du beurre avec leur crème.

(8 mai 1855)

Hier soir, nous avons reçu une dépêche télégraphique spéciale ainsi conçue : La clause abolissant la qualification de propriété foncière pour les membres de l'Assemblée Législative dans le bill pour rendre le Conseil Législatif électif, vient d'être perdue en comité général : M. Cauchon, le moteur du bill, a voté contre et M. Cartier aussi.

(15 mai 1855)

Il parait que le livre publié récemment à Paris par M. J.-G. Barthe, et ayant pour titre : " Le Canada reconquis par la France," a fait sensation parmi la presse française. Le "Pays," de Montréal, a publié dans ses deux derniers numéros, des articles de la *Gazette de France*, qui donne les plus grands éloges à M. Barthe, pour le mérite de son livre, et pour les sentiments patriotiques qu'il renferme.

(15 mai 1855)

DÉCÈS

A St-Hyacinthe, le 12 mai courant, Dame Marguerite Poulin, âgée de 27 ans et 8 mois, épouse de M. Victor Côté, après 9 semaines de souffrances supportées de la manière la plus chrétienne. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, deux enfants en bas âge, et un grand nombre de parents et amis. Ses dépouilles mortelles ont été déposées à Ste-Rosalie, dans l'église, le 15 mai courant, après un service chanté sur le corps présent.

(22 mai 1855)

En 1854, le *Journal de Québec*, condamnant le système des parlements ambulants, disait que notre parlement était *un parlement nomade qui va et vient comme le singe au bout de sa corde en attendant qu'il disparaisse....* En 1855, le *Journal de Québec* a défendu le système des parlements ambulants, parceque M. Cauchon était ministre avec des tories, et que M. Cauchon n'aurait pas pu rester ministre avec des tories, s'il n'avait pas consenti à laisser aller le parlement *au bout de la corde*, à Toronto. Le *Journal de Québec* n'est pas conduit par des singes, non.

(31 août 1855)

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE

Hier a eu lieu la bénédiction de la cloche de notre Chapelle Cathédrale, destinée à remplacer celle qui a été fondue par l'incendie du mois dernier. Les parrains et marraines étaient l'hon. L.-V. Sicotte avec Mme Laframboise, et M. Desrivières avec sa dame, représentés par M. Leclaire, curé de Stanbridge. Un excellent sermon a été prêché par M. Raymond.

(12 janvier 1855)

On a chanté jeudi dernier, fête de l'Ascension, dans la Cathédrale et dans toutes les églises du diocèse de St-Hyacinthe, un *Te Deum* solennel à l'occasion de la paix qui a été signée à Paris le 30 mars dernier.

Quoique les réjouissances civiles doivent sans doute avoir lieu à une époque plus reculée, Sa Grandeur n'a pas cru devoir retarder davantage l'expression de la reconnaissance de l'Eglise pour un événement qui intéresse à un si haut degré le bien de la Religion et de la prospérité du monde.

D'ailleurs Monseigneur de St-Hyacinthe aimait à faire coincider cet acte public de remerciement avec l'ouverture du Mois de Marie, à la protection de laquelle il attribue le glorieux dénouement de cette guerre dont toutes les phases ont paru être l'œuvre de sa maternelle puissance.

Les journaux d'Europe nous apprennent que le St-Père, pour rendre grâce à Dieu de la conclusion de la paix, avait tenu le matin, 3 avril, chapelle papale à la Sixtine, qu'après la messe il a entonné lui-même le *Te Deum*, qui a été chanté avec beaucoup d'entrain. On sentait qu'il partait du cœur de l'assistance. C'est que la paix est toujours dans le vœu de l'Eglise, et qu'elle n'a rien plus à cœur que le maintien de la concorde entre les princes chrétiens.

(6 mai 1856)

Les armes pour la milice canadienne achetées en Angleterre, ont été débarquées dernièrement du steamer "North American"

Il y avait 129 caisses de carabines Minié, fusils, sabres et pistolets.—Le meilleur usage que l'on puisse faire de ces armes, c'est de les laisser ronger par la rouille.

Nous pensons bien c'est ce qui arrivera.

(16 mai 1856)

Dans les estimés du bureau des travaux publics, qui viennent d'être mis devant la chambre, nous voyons un item de 50,000 louis pour l'érection de batisses à Québec, pour loger le gouvernement lorsqu'il reviendra dans cette, suivant la décision de la chambre.

(20 mai 1856)

Ce soir, à 4 heures, une cérémonie intéressante doit avoir lieu à St Hyacinthe. Cette cérémonie fera époque dans l'histoire de notre ville puisqu'elle rappellera un grand progrès qui se sera accompli pour elle cette année.

Il s'agit de la pose de la première pierre de notre marché neuf.

Dans notre prochain numéro, nous parlerons plus au long ce cette cérécérémonie. Nous nous contenterons pour aujourd'hui, de dire que les pièces suivantes seront déposées dans les fondations de notre marché : — le chiffre de la population de la ville de St-Hyacinthe, à la date du dernier recensement qui a été fait au mois de juillet 1885, une copie de l'acte d'incorporation de cette ville, — un numéro du Courrier de St-Hyacinthe, les noms des membres et des officiers de la corporation, — le nom de l'entrepreneur de la batisse,— les noms des commissaires d'école,—la date de la construction des premiers égouts de cette ville, — les noms de l'évêque et des prêtres de l'évêché et desdirecteurs du collège de St Hyacinthe.

(27 mai 1856)

Un habitant avait envoyé son fils au collège pour y apprendre le latin.

Au bout de quatre ou cinq ans, le jeune homme l'espoir de son père, n'en savait pas long. Le père s'en aperçut, il s'aperçut aussi que son fils *ne profitait* d'aucune manière. Il le rappela du collège.

Un jour l'ayant fait venir auprès de lui, il lui parla ainsi :

"Maintenant Joseph, voici une fourche, et voila un tas de fumier et un charriot ; comment nommes-tu cela en latin ?

"Fourchibus, fumierbus et chariotbus, répondit Joseph."

"C'est bien Joseph, lui dit l'habitant, maintenant si tu ne dépêche pas de prendre cette fourchibus, pour jeter ce fumierbus dans ce chariotibus, j'te casse les reins paresseux."

Joseph apprit alors à travailler, chose qu'il n'avait pas appris encore jusque là.

(6 juin 1856)

LA CATASTROPHE
DE LONGUEIL

Amable Pinsonneault de St-Rémi qui avait reçu des blessures très graves à l'explosion du traversier du Grand Tronc à Longeuil, est mort jeudi dernier, après avoir enduré des souffrances horribles.

Cette dernière mort porte le nombre des victimes à 38. Hier le jury recevait le rapport des ingénieurs américains et prenait leur verdict en considération.

(1 juillet 1856)

L'engraissement des volailles pour le marché

(*Notes des fermes expérimentales*)

La majorité des cultivateurs de la province de Québec ne se donnent pas beaucoup de mal pour préparer leurs volailles pour la vente. D'ailleurs, les consommateurs ou le public en général sont si bien habitués à acheter des volailles d'une pauvre qualité qu'ils ne se rendent pas compte généralement de toute la différence qui existe entre une volaille bien engraissée et une volaille maigre, qui rôtit mal. Une bonne poule de rôt, qui flatte le palais, est une poule jeune, bien développée, dodue, bien engraissée ; une poule de ce genre rôtit beaucoup mieux que celle qui a plus d'os que de chaire ; elle a un goût riche, plus on en mange, plus on en désire, tandis qu'une poule maigre n'est jamais attrayante même lorsqu'elle est bien présentée et une fois cuite elle n'a pas de goût et est loin d'être appétissante. L'engraissement des volailles est donc un procédé qui a pour but de préparer de la meilleure manière possible la viande de poule à la consommation humaine. Les poules mal engraissées se vendent toujours à plus bas prix que les autres et parfois ne laissent aucun bénéfice. L'un des plus grands marchands de gros de Montréal disait la semaine dernière dans son rapport : Les volailles bien engraissées se vendent bien mais il n'y a pas d'acheteurs pour la deuxième qualité. Il y a généralement une différence de cinq cents dans le prix entre les volailles qui sortent directement du champ ou elles erraient en liberté et le même genre de volailles après un séjour de trois semaines dans les épinettes d'engraissement. L'augmentation de poids est beaucoup plus forte et la qualité de la chair est bien meilleure lorsqu'on se sert de pâtée molle que lorsqu'on emploie du grain rond pour l'engraissement.

Une bonne ration d'engraissement se compose de parties égales de moulée d'avoine, de sarrasin finement moulu et de moulée de blé-d'Inde. Il faut mélanger ces moutures parfaitement puis humecter le mélange avec du lait écrémé sûr pour en faire une pâte claire. Le lait est un excellent aliment pour les volailles à l'engraissement et l'on obtient des meilleures résultats en mélangeant la pâtée quelques heures avant de l'administrer.

Il existe deux moyens d'engraisser les volailles pour le marché. Dans l'engraissement en loge, tous les oiseaux sont mis dans une petite loge, ou ils se tiennent tranquilles et ne peuvent prendre beaucoup d'ébats. Si cette loge est tenue un peu obscure cela n'en vaut que mieux car les oiseaux sont moins agités. L'autre système est le système d'engraissement en épinette ; on considère généralement qu'il est préférable. Les commerçants de volailles préfèrent presque tous les volailles engraissées en épinette.

On peut faire une bonne épinette avec des lattes et quelques planches, pour les bouts et les cloisons. L'épinette doit mesurer 6 pieds et 6 pouces de long, 20 pouces de haut, et 16 pouces de large. Le dessus, le fond et le plancher sont faits de lattes disposées dans le sens de la longueur. Les lattes sur le dessus et au fond sont placées à 1½ pouce d'espacement, les lattes sur le devant sont verticales et à écartement d'environ 2 pouces pour que les oiseaux puissent manger dans une auge en forme de V, qui est mise en face de l'épinette. Les lattes qui forment le plancher de l'épinette sont placées à ⅜ de pouce de distance entre elles. L'auge en forme de V a deux pouces de profondeur et 2½ pouces de large au sommet, elle est placée sur des tablettes devant l'épinette et ces tablettes sont à environ deux pouces au-dessus du niveau du plancher de l'épinette. L'épinette une fois terminée est posée sur des supports d'environ 2½ à 3 pieds de hauteur. Il faut épousseter les oiseaux avec une poudre insecticide pour les débarrasser des poux et des mites avant de les mettre dans les épinettes.

Un point important, c'est de donner plutôt peu de nourriture la première semaine, puis de donner tout ce que les poules désirent consommer pendant les deux semaines qui suivent. On considère généralement qu'une période de trois semaines est bien assez longue pour mettre les oiseaux en très bon état. On trouvera des instruction plus complètes sur la fabrication de ces épinettes ainsi que sur l'engraissement et la préparation des volailles dans le bulletin No 89 que l'on pourra se procurer en s'adressant à la ferme expérimentale de Lennoxville ou au service de l'aviculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa

J.D. LANG,
Service de l'Aviculture
Lennoxville, Qué.

Consommation du lait

La division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération rend un réel service aux Canadiens en général aussi bien qu'au cultivateur en particulier, en publiant un certain nombre de feuillets sur le lait, ses produits et ses emplois. Nous avons déjà appelé l'attention des lecteurs sur les feuillets intitulés "Consommons du lait" "Consommons du fromage", par lesquels cette campagne de bonne propagande a été entreprise. Ils ont été suivis par une série de circulaires numérotées de 5, 6, 7 et 8 et respectivement intitulées "Consommons du lait écrémé" "Consommons du fromage Cottage", "Consommons du lait de beurre". La plupart de ces publications sont illustrées et elles contiennent des notes descriptives sur la valeur alimentaire de chaque produit, le rôle qu'ils jouent dans le maintien de la santé et de la vigueur, un certain nombre de recettes utiles, permettant de faire un bon nombre de mets économiques, satisfaisants, et d'un bon goût, pour la famille. Le service que rendent ces publications, en ces jours où la vie est si chère, ne saurait être placé trop haut, et un autre point important à leur sujet, c'est que l'on peut se les procurer toutes gratuitement en en faisant la demande au Bureau des Publications, Ministère fédérale de l'Agriculture, Ottawa

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, le 8 septembre, 1922

—o—

Les Indépendants surpassent les Compagnies Standard Oil

Les statistiques compilées par l'American Petroleum Institute, (l'institut du Pétrole Américain) et présentées au comité du sénat sur les manufacturiers, lequel enquête sur l'industrie du pétrole, par M. R. L. Welch, secrétaire de l'Intitut, montrent que la partie indépendante de l'industrie du pétrole possédait 66 pour cent de la capacité de pétrole raffiné des Etats-Unis, au commencement de l'année 1922 et que les Indépendants avaient placé $2 pour $1 placé par le groupe Standard Oil.

Le rapport de M. Welch au comité se lit en partie comme suit :

"Il n'y a pas de distinction fondamentale économique qui pourrait autoriser quelqu'un à classifier l'industrie de l'huile dans les groupes Standard ou Indépendant. C'est fait dans la presse, dans l'industrie, mais un examen attentif de la situation indiquerait qu'il est injustifiable de comparaison au point de vue économique. Dans chaque branche de l'industrie les soi-disants Indépendants ont plus de capital engagé et font de plus grosses affaires que le soi-disant groupe Standard.

(Du "National Petroleum News" le 30 août 1922).



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

Petites Annonces

A VENDRE.—Une bouilloire et engin de 25 forces, à bon marché. S'adresser à Louis Gauthier, St-Pie de Bagot. jno

MACHINERIE. — Poulies en bois et en acier chaises de suspension, arbre de couche (Shafts) de différentes dimensions aussi machine à coudre et accessoires pour manufacture.

FIXTURES A VENDRE. — 35 pieds de tablettes decoupables 3 tables de 10 pds., de long pour installation de magasin, ayant servit que quelques mois.

S'adresser a Maple Leaf Overall Co. 42½ Mondor.

AVIS AUX SOCIETAIRES DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

M. W. Amyot, agent d'assurances, 203 rue Cascades, est maintenant le percepteur autorisé de la Caisse Nationale d'Economie. Les membres de cette société sont priés d'en prendre note et de bien vouloir faire remise de leurs contributions à son bureau.

ON DEMANDE.—On demande des rouleuses et des buncheuses pour faire le cigare Peg Top.

S'adresser à la Manufacture de cigares Grothé, rue Raymond.

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER.—Logement de 6 appartements sur la rue Têtu, No 20, avec galerie en avant et en arrière, grand jardin, au prix de $15.00

Logement de 6 appartements sur la rue Delorme, chambre de bain, lumière électrique, pour $18.00

A VENDRE. — Un phonographe neuf, de $95.00 pour $50.00 ainsi qu'une quantité de beaux records de $1.00 et $0.85 chacun, au prix de $0.50

A VENDRE.—Maison à deux logements, 5 appartements chacun, peinturée en neuf. Bâtie depuis 6 ans. Située sur la rue Bourassa. Terrain de 176 pieds de profondeur par 76 pieds de large. $1800.00. S'adresser à

EUGENE BENOIT
96 Ste-Anne St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE.—Runabout Ford à vendre en excellente condition de marché.

Bons pneus, magneto Bosch à haute tension, carburateur Rayfield et lumière électrique.

Une aubaine à ceux qui sont intéressés. Allez le voir au

GARAGE FORTIN
38 rue Mondor,

A VENDRE. — Un violon pour fille, Une chaufferette pour remiser, Une fournaise No 3 pour appareil de chauffage à l'eau chaude, Un congélateur pour crème à la glace.

S'adresser à 242 rue Girouard.

Réparations de Meubles

M. A. Quiriault, autrefois employé chez M. Jovite Sicotte, a le plaisir d'annoncer au public et à ses amis, qu'il s'occusera d'ouvrage, tels que bourrage de meubles, Oreillers d'automobiles, matelas, polissage de pianos et autres meubles. Fera aussi l'empaquetage des meubles, etc.

ADJUTOR QUIRIAULT
chez M. Sicotte, marchand de meubles
35 rue Mondor, Tél. 119

A LOUER.— A quiconque désirerait se retirer du centre de la ville, ou encore chercherait une place de santé, jolie maison, rue Bourdages, avec ou sans dépendances. S'adresser au Couvent Saint-Joseph.

PERDU.—Un chapelet noir monté en or a été perdu. Prière de le remettre au bureau du COURRIER.

A VENDRE.—Un poêle de cuisine. S'adresser à Joseph Leduc, 21 rue Lafontaine. jno

NOUVEL ETABLISSEMENT.—M. O. Arpin, de cette ville, vient d'ouvrir une nouvelle boutique de réparations au No 68 de la rue Williams. Nous lui souhaitons succès.

ATTENTION.—Pour la réparation de vos gramophones, adressez vous au No 37 rue Dessaulles. Ouvrage garanti à bas prix. Aussi réparations de machines à coudre, poêles électriques, rôtisseurs et autres ouvrages délicats de mécanicien, installations électriques, etc.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque
Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier
Couvertures, Appareils de chauffage
Système à l'Electricité.
Plomberie et Réparations de toutes sortes

POUR VOS IMPRESSIONS
ADRESSEZ-VOUS
AU
COURRIER de ST-HYACINTHE
Où vos travaux seront exécutés avec SOIN et ...PROMPTITUDE...
Nos prix sont modérés et nous savons donner satisfaction à nos clients

CREME A BARBE DR. F.
Ne contient pas de graisse minérale (Petrolatum)
UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE
ESULTAT DE 10 ANNEES DE RECHERCHES INLASSABLES)
PAS DE SAVON, PAS DE BLAIREAU, PAS DE MOUSSE.
Economique et extraordinaire comme cosmetique en general.
En même temps c'est une pommade fondante (vanishing cream) sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et aux demoiselles.
Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.
La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.
En Vente à la Pharmacie Brodeur, St-Hyacinthe, P. Q. Tél. 156

Deux fois *plus* nutritif que le Boeuf
comparez le prix!

MACARONI CATELLI
Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.



Procurez-vous la Fleur du Commerce

"Quels joli styles! Comment pouvez-vous vous procurer des nouveautés aussi charmantes?" disait la nouvelle cliente en regardant autour d'elle.

"J'en avais assez de voir mes clientes prendre le train pour aller acheter ailleurs, parce que je n'avais aucune des nouveautés annoncées.

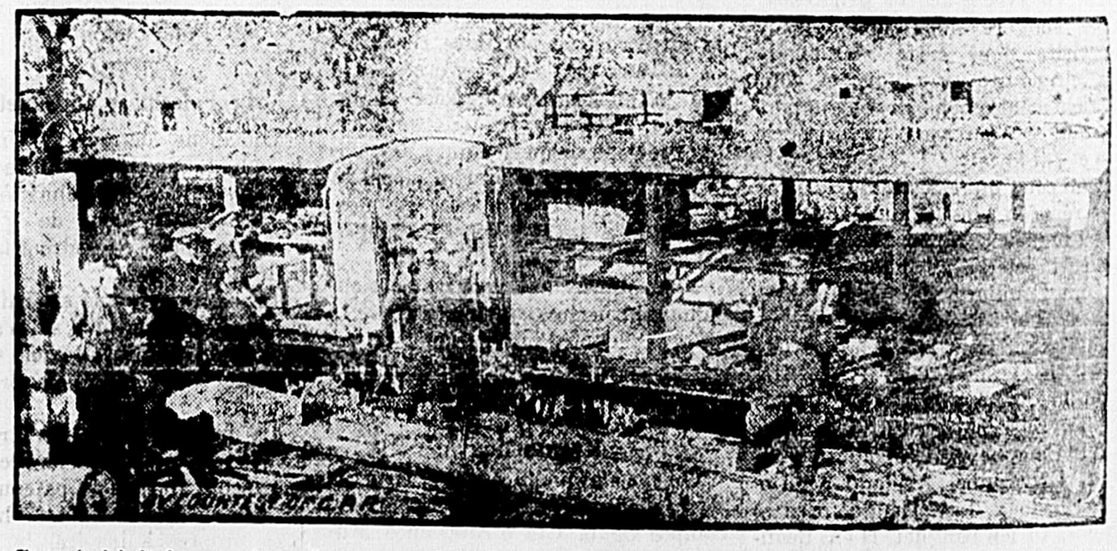
"Chaque fois qu'une nouvelle mode devient en vogue, le marchand en gros ou le voyageur du fabricant m'appelle par Longue Distance pour m'avertir et j'en achète aussitôt".

"Je n'ai pas encore vu ailleurs d'aussi jolies voilettes, ni de bas ou de gants plus chics, ni d'organdis, de crêpe Georgette ou de ginghams. Et vous avez même la nouvelle musique! Je n'ai plus aucune raison pour aller acheter à la ville."

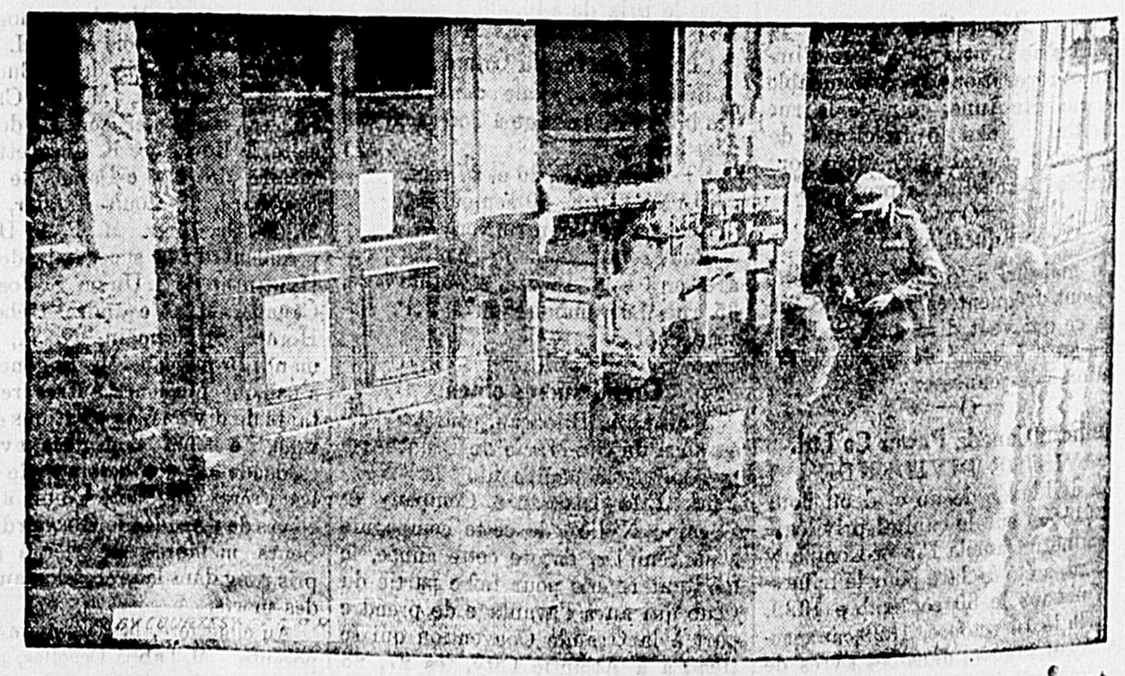
Voilà ce que peut faire le téléphone à Longue Distance pour les marchands des petites ville en leur aidant à se procurer les dernières modes dès leur apparition et à les fournir aux personnes distinguées de leur localité; c'est la fleur du commerce.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Comment les Allemands employaient les trains de la Croix-Rouge



Ce train-hôpital capturé par les troupes britanniques, **servait** au transport des munitions contrairement aux lois internationales



Signaleur canadien réparant un fil téléphonique pendant une rue de Valenciennes, inondée par l'ennemi avant son départ de cette ville.

(Photos gracieusement fournies par le Pacifique Canadien)

Les hussards de la mort.

Dans le château où il s'était installé avec tout son brillant état-major, le Kronprinz exposait complaisamment les projets qu'il avait conçus d'accord avec l'empereur, son père, pour la prochaine entrée des troupes allemandes à Paris.

—Vous comprenez, messieurs, nous exigerons d'abord qu'une indemnité de deux milliards nous soit versée par la Banque de France.

—Ensuite, nous pénètrerons dans l'enceinte de la ville, par ce qu'ils appellent la porte Maillot.... Nous descendrons l'avenue de la Grande Armée.....

—De la Petite Armée, ricana un sous-lieutenant imberbe....

—Jusqu'à l'Arc de Triomphe...

—L'Arc de Défaite, Altesse, rectifia, avec non moins d'esprit, un gros major à la barbe hirsute...

—Bref, messieurs, continua le Kronprinz, dans quelques jours, mon illustre père a promis de nous offrir, à tous, dans ce grand restaurant de la place de la Madeleine que vous connaissez tous.....

—Ya Wohl, acquiescèrent toutes les têtes carrées.

—Et, pour nous préparer à cette grande victoire, je vous propose de lever votre verre et de crier tous ensemble avec moi : "Hoch ! Hoch ! Hoch ! pour notre Kaiser Wilhelm le Terrible et le Victorieux !"

Pendant que la musique entonnait l'air du "Deutschland uber Alles", tous les gosiers teutons répétèrent, avec l'harmonie qui caractérise cet idiôme charmant, le toast proposé par l'héritier du trône !

L'écho n'en était pas encore éteint qu'un vacarme effroyable vint soudain interrompre le concert et forcer tous les convives à se lever de table, rebouclant en toute hâte ceinturons et sabretaches.

—Was ist das ? (qu'y a-t-il ?) interrogea le Kronprinz, le sourcil froncé et les lèvres blêmies...

—Altesse, les Franzosé attaquent l'entrée du village à l'Ouest vint dire en courant un adjudant essoufflé.

Ce fut une envolée générale, Chacun courut à son poste : les officiers à la tête de leur troupe, le Kronprinz dans le terrier qu'il avait fait ménager derrière le château pour se mettre en sûreté rapidement, dans le cas d'une alerte.

Au milieu de ce désarroi, un homme cependant, restait calme. C'était un grand garçon blond, qui venait d'entrer dans la salle abandonnée par ses hôtes bruyants.

Jacques Ferraud, propre fils du châtelain dont la propriété avait été si cavalièrement confisquée pour son usage personnel par l'état-major du Prince, avait dix-sept ans et il n'avait pas tenu à lui qu'il ne se fût point, engagé dès la déclaration de guerre. Mais son père très âgé lui avait demandé de surseoir quelques mois au moins à sa patriotique résolution, jusqu'après les vendanges.

Et Jacques, le coeur gros, avait obéi ; mais on devine quel avait dû être son désespoir, quand il avait vu son pays envahi par le Germain détesté, quand il avait été gardé à vue dans le château même, et mis ainsi dans l'impossibilité de s'évader.

Il avait fallu le trouble subit produit par l'attaque inopinée des Français pour que la surveillance dont il était l'objet se relâchat, pour qu'il pût enfin circuler en liberté chez lui.

Son premier soin fut de chercher son père, dont il avait été brutalement séparé dès l'arrivée des Allemands. Un vieux domestique, lui raconta que M. Ferraud avait été emmené comme otage, avec les notables du pays et qu'on était sans nouvelles de lui. Affolé, Jacques voulut sortir aussitôt, pour se mettre en quête.

Il n'avait pas fait trois pas dans la rue qu'il se sentit frapper sur l'épaule par une main lourde et une voix rude l'interpella.

—Tites-moi, chomme homme, foulez-fous nous servir te guide.

—Vous servir de guide ! répéta Jacques en se retournant et en se trouvant en présence d'un grand diable de lieutenant sanglé dans l'unimort.

—Foui !

Et l'Allemand expliqua que, devant escorter le Kronprinz, il s'était perdu et craignait de tomber sur les baïonnettes de ces damnés français !

Mais Jacques Ferraud ne le laissa pas achever :

—Dites-moi d'abord ce que vous avez fait de mon père.

—Votre père ?

—Oui, le propriétaire de ce château.

Le lieutenant eut un ricanement.

Comment ? Ce garçon était le fils du châtelain..... Justement, c'était lui-même, avec son escadron, qui avait conduit, hier, les otages dans une ferme voisine..... Ces entêtés ne s'étaient-ils pas énergiquement refusés à obliger leurs concitoyens à fournir cinq mille rations de pain pour les hommes et cinq mille rations d'avoine pour les chevaux de la suite du Kronprinz. On les avait prévenus que si, avant une heure, les réquisitions exigées n'étaient pas réunies devant la mairie du village, on tirerait au sort entre eux celui qui serait fusillé le premier. Et dame..voilà.. Le sort n'avait pas favorisé le père du jeune homme. C'était précisément le nom du châtelain qui était sorti d'abord. Alors, n'est-ce pas ? Les lois de la guerre.

Jacques Ferraud serra les poings pour ne pas sauter à la gorge du misérable qui lui annonçait ainsi froidement l'assassinat du seul être au monde qu'il chérit et vénérât par dessus tout.

Un éclair brilla dans ses yeux.

Et fixant à nouveau le pandour.

—Ainsi c'est à moi, c'est au fils de celui que vous avez lâchement massacré comme des bourreaux que vous êtes, c'est à un Français que vous osez demander de trahir les siens ? Vous pouvez faire de moi ce que vous voudrez. Je ne vous dirai pas un mot de plus.

L'officier grinçait des dents. D'un geste bref, il aligna ses hussards, face au mur contre lequel il avait poussé le jeune homme.

—Ah ! tu n'a pas besoin de dire que tu ne parleras plus..... je saurai bien te faire taire.

Il lança un commandement bref. Les hommes épaulèrent leurs armes.

Le lieutenant leva son sabre.

A ce moment, par dessus le mur où il s'appuyait, un bruit de course rapide parvint aux oreilles de Jacques. Des voix joyeuses s'appelaient ....Pas de doute.....C'étaient les soldats français qui avaient réussi à pénétrer dans le parc du château, qui pourchassaient les Allemands en fuite.

Et, tandis que les hussards, inquiets, tendaient aussi leur attention vers cette galopade toute proche, Jacques, d'une voix claironnante, lança :

—Par ici, mes amis.....Le Kronprinz est en fuite.... Par ici Vous.....

Il n'acheva pas !

L'Allemand avait baissé son sabre .....Une décharge éclata.....Le héros tomba.....

Mais en même temps, de la crête du mur, une fusillade crépitait, couchant à côté de leur victime les massacreurs et leur chef.

Jacques Ferraud et son père étaient vengés !

LA GUERRE.—Suite de la 1ère page

Nous croyons qu'il est temps que ceux qui nous gouvernent fassent savoir aux maîtres de l'Empire que le Canada n'est pas peuplé d'esclaves prêts à subir toutes les fantaisies d'un Loyd George ressemblant fort à l'ex-Kaiser par ses visées ambitieuses.

Nous sommes écrasés sous les taxes dont notre imprévoyance lors de la dernière guerre a été la cause, notre fardeau est déjà trop lourd, nous n'allons pas aller nous fourrer dans ce nouveau guêpier, nous avons toutes les meilleures raisons du monde pour ne pas y mettre ni les pieds ni les doigts.

Que nos députés se le tiennent pour dit et qu'ils n'aillent pas nous engager à la légère car le peuple ne veut pas de cette participation et ce serait exposer notre pays à une révolution si l'on ne tenait pas compte de l'opinion du peuple qui en a eu assez des folies audacieuses et criminelles du passé.

RED STAR REFINERIES LIMITED

ANNONCEMENT
(Suite)

Où Des Millions Ont Germé D'autres Millions Germeront

Le Canada est à la veille d'un grand réveil industriel. Ce pays a vu la valeur du dollar monter de 85c au pair en manufacturant les produits dont il a besoin au lieu d'acheter ces marchandises à l'étranger.

Avec la grève du charbon aux Etats-Unis et la disette de charbon menaçante ici, le Canada réalise la nécessité de développer ses propres ressources et d'encourager les industries canadiennes. On a compris la folie de dépenser des millions de dollars chaque année pour du pétrole raffiné à l'étranger, quand nous pouvons avoir nos propres raffineries, obtenir de la meilleure gazoline et permettre à nos propres citoyens de faire les millions de dollars qui à l'heure actuelle s'en vont enrichir les corporations étrangères de pétroles.

Réfléchissez à ceci! Durant les derniers neuf mois de 1921, il fut importé en Canada pour raffinement seulement 8,328,771 barils (de 35 gallons chaque) de pétrole brut, une augmentation de seulement 35% sur 1920.

Durant la même période il fut importé 1,095,926 barils (de 35 gallons chaque) de gazoline alors qu'en 1920 il ne fut importé que 314,102 barils, ce qui montre que la demande a augmenté de 410% en un an.

Quelle est la réponse? Le Canada a besoin de gazoline raffinée Canadienne. Nous avons besoin de garder notre argent ici au lieu d'acheter à l'étranger, pour maintenir notre dollar au pair. Nous avons besoin de raffineries pour produire la gazoline requise par les milliers et les milliers d'automobilistes.

The Red Star Refineries Limited sont en train de construire une raffinerie à Montréal. Pas une raffinerie ordinaire pour la manufacture de gazoline ordinaire, mais la plus moderne raffinerie du continent Nord-Américain, pour la production du Super-Gas, par le merveilleux procédé Ramage.

Et ceux qui achètent des actions dans cette compagnie de raffinerie se trouvent toutes proportions gardées dans la position de ceux qui achetèrent des actions à l'émission dans les compagnies Standard Oil ou les Moteurs Henry Ford; or vous savez combien de personnes devinrent millionnaires avec ces compagnies.

Lorsque nous vous disons que les personnes qui achètent aujourd'hui des actions de la Red Star Refineries Limited, deviendront riches, nous basons notre déclaration sur des faits certains, solides et prouvés.

Perspectives de Profit pour la Red Star Refineries

Se basant sur une production quotidienne de 1,000 barils le Super-Gas, des raffineurs expérimentés estiment que les profits nets actuels sur les actions ordinaires, déduction faite de 8% sur les actions privilégiées, seront de $1,536,650.

Et sur un rendement de 2,000 barils par jour, après que 8% auront été payés sur les actions privilégiées: $3,164,500. D'après ces estimations, les actions ordinaires de la Compagnie devraient rapporter de 35% à 70% par an — et ce pour une seule raffinerie, alors qu'on projette d'en établir d'autres en d'autres endroits du Canada.

Le procédé "Ramage" est employé par une des plus grandes compagnies d'huile des Etats-Unis qui a un actif de plus de $30,000,000. Cette compagnie augmente constamment sa production de Super-Gas, et se prépare présentement à construire une autre raffinerie de 10,000 barils pour répondre à la demande.

Capital de la Compagnie

Le capital de la Red Star Refineries, Limited est fixé à
$2,000,000 Actions Préférées 8%.
500,000 Actions Préférées Classe B. 15%.
3,000,000 Actions Communes.

Répartition Financière

Pour financer la Raffinerie de Montréal-Est, la compagnie offre à la souscription publique, du stock d'actions restant en possession de la trésorerie.

Raffineries Red Star, Limited,

$600,000 des actions préférées 8% ci-dessus.
$300,000 des actions préférées Classe B
$300,000 des actions communes

Ce stock est offert par unité se composant de
2 Actions Préférées 8%.
1 Action Préférée Classe B. 15%.
1 Action Commune.

soit 4 actions, tel que détaillé ci-dessus pour $35. par unité.

Edifice Canada Cement, Place Phillips, Montréal, Canada. Tel. Uptown 6126.

Valeurs en vente par The Red Star Sales Company, Limited.

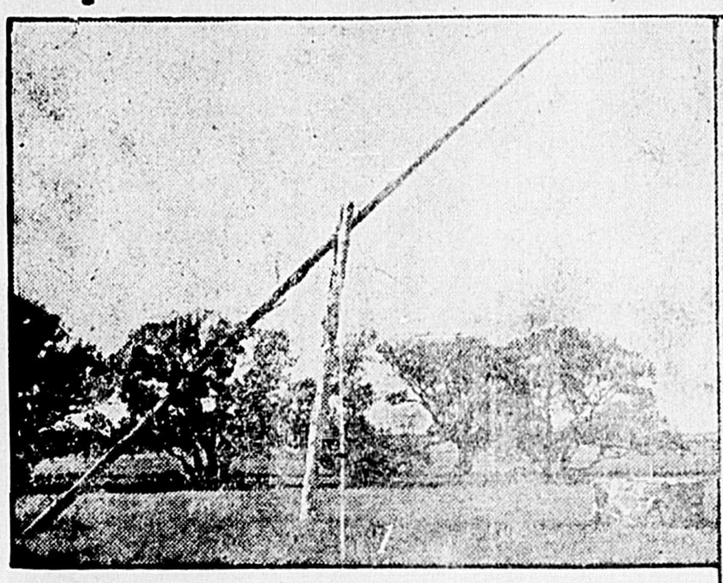
The RED STAR SALES COMPANY, LIMITED,
Immeuble Canada Cement, Montréal, P.Q.

Veuillez avoir la complaisance de me faire parvenir votre brochure contenant des faits et chiffres sur l'industrie du pétrole, ainsi qu'une complète description de votre compagnie et de son plan de Comité de Délibérations. Il est bien entendu que cette requête n'implique absolument aucune obligation de ma part.

Adresse _____

Nom _____

LE RETOUR D'EVANGELINE A GRAND PRÉ





(1) **Le vieux puits de Grand Pré et les saules.**
(2) **La statue d'Evangéline, par Philippe Hébert.**

EN est-il parmi ceux qui ont lu la touchante histoire d'Evangeline telle que relatée par le poète américain Longfellow, qui n'aient éprouvé le désir de visiter l'endroit où elle vécut les années heureuses de sa jeunesse, avant que les conquérants eussent banni ses compatriotes de leurs foyers et les eussent déportés sur des rives lointaines. Ceux qui ont lu les lignes décrivant les scènes navrantes du départ de ses malheureux habitants, forcés de laisser leurs biens et la plupart séparés des êtres qui leur étaient les plus chers, pour s'en aller au hasard de la mer dans des pays inhospitaliers, ont voulu aller à Grand Pré pour voir les derniers vestiges de ce village où régna un jour la paix et le bonheur. C'est là sur les bords du Bassin des Mines, au milieu d'une population essentiellement de langue anglaise, que l'on peut encore apercevoir aujourd'hui ce qui reste de la colonie que les Acadiens avaient rendue prospère au dix-huitième siècle dans cette région de la Nouvelle-Ecosse. Après des années d'un labeur incessant, ces valeureux colons étaient parvenus en érigeant des digues immenses, à dérober à la mer et à ses hautes marées, des fermes fertiles qui leur fournissaient tout ce qui était nécessaire pour leur subsistance. Séparés de la France leur pays d'origine et soumis à la domination étrangère par le hasard des traités, ils s'étaient habitués à ne compter que sur eux-mêmes et ce coin de terre était pour eux l'unique patrie à laquelle les attachait déjà l'histoire de plusieurs générations.

Mais leur sécurité souvent menacée, devait un jour être troublée par une épreuve terrible dont ils ne se relèveraient jamais. La déportation des Acadiens par les autorités militaires anglaises en 1755 fut une répression rigoureuse et injuste comme il s'en est peu rencontrée dans l'histoire des peuples et qui fut condamnée dans la suite, même par les descendants de ceux qui en furent les auteurs.

Cependant l'état d'impuissance dans lequel on les avait réduits en les dispergeant n'empêcha pas un certain nombre de ces malheureux expatriés de revenir vers les lieux où ils avaient un jour vécu heureux. Au prix de misères incroyables, que Longfellow décrit lorsqu'il relate les tristes pérégrinations d'Evangéline allant à la recherche de son fiancé Gabriel à travers les forêts de la Nouvelle-Angleterre, plusieurs centaines d'entre eux revinrent à Grand Pré quelques années après, mais seulement pour y trouver leur village détruit et leurs fermes aux mains d'étrangers qui ne parlaient même par leur langue. Non découragés par cette dernière épreuve, ils se remirent de nouveau en route et allèrent se tailler ailleurs dans les forêts du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, des domaines qu'ils ont su conserver et agrandir jusqu'à nos jours, tout en gardant les caractères distinctifs de leur race. Grand Pré est cependant resté le berceau de leur origine et depuis quelques années, grâce à la magnanimité de quelques bienfaiteurs, cet endroit est devenu un lieu de pèlerinage que leurs descendants, tout comme un grand nombre de touristes des diverses parties du Canada et des Etats-Unis, aiment à visiter. Sur l'emplacement de l'ancien village, on peut encore voir le site de la vieille église dans laquelle furent enfermés les Acadiens avant d'être embarqués à bord des voiliers; une rangée de saules plantés avant 1755 et le puits creusé par les soldats de Winslow à l'époque de la déportation. Une immense croix de pierre a encore été érigée il y a une douzaine d'années pour indiquer où se trouvait le cimetière des Acadiens. Désirant faire sa part pour donner à Grand Pré la place qui lui revient parmi les endroits historiques d'Amérique, la compagnie du Dominion Atlantic Ry, une subsidiaire du C.P.R., a offert récemment à la société acadienne de l'Assomption le terrain où se trouvent toutes ces reliques, à condition que celle-ci y fasse construire une chapelle commémorative. La compagnie va maintenant faire élever près des saules deux fois centenaires qui longeaient autrefois une rue du village, une statue d'Evangeline, œuvre du sculpteur Philippe Hébert, qui ajoutera une nouvelle attraction à ce lieu déjà si rempli d'intérêt. La jeune héroine sera représentée, quittant son pays en regardant tristement ces vertes prairies qui entourent le village où elle passa sa jeunesse. Philippe Hébert, qui était lui-même d'origine acadienne, avait commencé ce travail quand la mort est venue le ravir à l'estime de ses concitoyens, de sorte que son fils Henri Hébert, dont la réputation comme sculpteur est déjà fermement établie, continuera pour le compte du Pacifique Canadien, l'œuvre entreprise par son père.

HILLS & UNDERWOOD
FAMED
TRADE H&U MARK
DRY GIN
LONDON

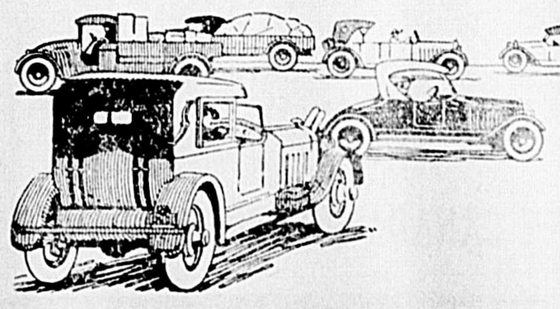
LE GIN QUE VOUS REDEMANDEREZ

Une Qualité Spéciale pour votre Auto

Une des cinq marques d'huiles à Moteur "Imperial Polarine" convient exactement à votre voiture. Faites-en usage régulièrement et vous retirerez de votre auto le meilleur service qu'elle puisse vous rendre, et avec le moins de frais possibles pour la lubrification. Consultez le Tableau pour vous assurer quelle est la qualité d'huile que vous devriez employer.

Imperial Oil Limited

Fabricants et Distributeurs des huiles à moteur "Imperial Polarine" et Distributeurs au Canada des huiles "Gargoyle Mobiloil".





TANLAC

Des milliers de convalescents et de personnes nerveuses et frêles, de partout ont attesté la remarquable puissance du Tanlac à rétablir les forces, la santé et la capacité de travail. Il semble tonifier rapidement l'organisme et c'est un terrible ennemi de la faiblesse. Monsieur Alexander William Collins, 8½ Polm st. N. Hamilton, Province d'Ontario déclare :

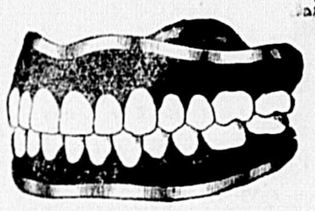
La santé de ma femme laissait gravement à désirer. Elle ne pouvait presque rien manger.

Elle avait de vives douleurs dans le dos et elle avait très souvent des maux de tête d'une violence extrême.

"Trois bouteilles de Tanlac ont suffi à lui rendre les forces et la santé."

Il n'y a pas une seule partie du corps à laquelle le Tanlac ne fasse pas de bien. Il permet à l'estomac de transformer les aliments en sang vigoureux et riche, en os et en muscles. Il nettoie l'organisme et vous aide à reprendre notre poids normal.

Procurez-vous en aujourd'hui même une bouteille dans n'importe quelle bonne pharmacie.



5 Salons dentaires d'une propreté remarquable et munis des appareils électriques les plus perfectionnés vous assurent un travail rapide et parfait.

En arrivant le matin vers 9 hrs, vous avez vos dentiers le soir même

Faites travailler vos dents d'après notre nouveau système:

Opération sans douleur sinon: PAS UN SOU A PAYER.

Dr A. Bédard
Chirurgien Dentiste
190 Girouard :: St-Hyacinthe

Un salon sans femme, c'est une année sans printemps, un printemps sans roses.—*François 1er.*

* * *

Lorsqu'une jeune fille se demande si elle aime un jeune homme, c'est qu'elle ne l'aime pas.

Filles Demandées

Faiseurs de Claques et apprenties

BONNES GAGES

S'ADRESSER A LA

MINER RUBBER Co. Ltée.
GRANBY, :: QUE.

MELANCOLIE DU SOIR

Le soir est chaud et doré. Je cours vers la mer.

Une corneille de malheur m'escorte, les griffes repliées sous elle, faisant l'ombre sur ma tête et les enfants chantent en rond : "One crow sorrow ! One crow sorrow !"

La mer bruit sur le sable humide, coquette et se retire à jamais comme un baiser d'idéal venu de l'au-delà et n'atteignant jamais vos lèvres ; à peine y passe-t-il parfois, l'un de ces grands courants en ruban dont la moire frissonnante se perd en ondulations larges.

Derrière les sommets du rivage s'est d'un coup, concentré toute la vie. Comme elle est, communicative ici, cette mélancolie du paysage ! Comme elle est délaissée la côte à l'heure de la veillée !

Je file longtemps, lentement, l'esprit toujours en avant plus loin, très loin le long de cet abîme qui est vertigineux tant qu'il est calme.

Pas un écho de voix, ni de pas, pas un son de cloche, personne qui ne vient. Une colonne de fumée monte vers Terre-Neuve et indique la présence d'un bâtiment ; les phares clignotent ; les oiseaux s'en vont à leur nid ; les filets de pêche se balancent dans la nuit qui plane....

Mon esprit léger comme les flocons de laine pris aux feuilles des routes, est retenu immobile en apparence dans cette action silencieuse ; ainsi de toute cette nature ; ainsi de la petite goélette que le vent pousse sans bruit vers sa destinée et qui se laisse bercer, hantée, appelée par cette paix qui traverse sa voile blanche.

Peu à peu, l'aspect du paysage se transforme. Une brise s'élève qui fait vaciller les étoiles ; le sable est moins uni et sur les galets mes pas résonnent. Je marche maintenant dans un petit sentier étroit où les moutons fuient et s'en vont me précédant, affolés à travers le pré et les futaies. Leur robe de neige s'accroche partout, remet en mouvement mon esprit qui s'y accroche aussi par gambades joyeuses. Ma promenade dérange les nids inquiets ; j'entends pépier sous les feuilles fraîches ; j'entends les cigales qui grincent en chœur, les sources et le bourdon des marins qui tinte, et les fleurs à l'esprits silencieux se bouculent à mon passage avec des furtifs frôlements d'amoureux qu'on dérange... Les parfums me montent au cœur et je me surprends à arriver chez moi en bondissant.....

Le vieil oiseau de malheur que ma gaieté soudaine a distancé d'une bonne demi-longueur, s'en retourne à babord avec une petite amie dont la robe noire se fond dans l'horizon, et j'arrive à temps pour rentrer dans la ronde enfantine qui chante encore sans se lasser :

One crow, sorrow
Two crows, joy.....

Telles que les taches brunes que l'eau fait sur le sable, les larmes de la mélancolie s'évanouissent en séchant.

Soeur ANNE.

LETTRE OUVERTE

1ère partie

Ma mignonne,

Depuis que je vous ai envoyé ma dernière lettre je n'ai rien reçu de vous..... Je me suis efforcé, mais en vain de supporter cette calamité... et de mettre mon coeur à la hauteur de ma philosophie..... Mais la seule idée de la jolie main qui rédige vos lettres, me fend le coeur, et fait tomber ce stoïcisme dont j'essaie de m'armer.... Main, jolie main que vous pouvez de bien.... mais aussi que vous pouvez de mal ! ! ! Il y a beaucoup de douceur en vous et vos caresses sont précieuses comme des perles rares, mais aussi vous êtes ornées d'ongles qui sont faits un peu, certes, pour égratigner..... pour déchirer..... Je ne sais pas dans la campagne, en Mai, de chemin plus fleuri, plus délectable que celui qui sépare deux de vos doigts, ma Mignonne Aimée, ni que j'aime mieux à refaire, de mes lèvres curieuses et gourmandes, après l'avoir déjà fait..... Je ne connais rien de doux, de tiède, de parfumée comme la paume charnue de votre blanche et petite main..... Petite main exquise, qui obéissez aux mouvements de la pensée et qui les traduisez tous, celui qui vous tient possède un trésor car, par vous il s'insinue jusqu'aux profondeurs de votre âme qu'il sont vibrer. Et, si vous êtes l'esclave, vous êtes aussi parfois la reine vous savez commander et surtout vous faire obéir, souvent il n'est point besoin de bourreau pour exécuter vos décisions cruelles car vous êtes l'agent de votre justice Petite main jolie, de ma fine marraine..... Mais, aussi il n'est rien de plus amer que le mal que vous faites avec vos ongles roses..... Et qu'elles sont méchantes les mains..... les blanches mains qui signifient un congé définitif..... un adieu éternel..... et les mains languissantes aussi les mains qui deviennent indifférentes et qui apprennent à oublier..... Et les mains qui sont pour d'autres aussi et qui ne se livreront jamais dans un abandon plein de délices. Vous parlerai-je des mains coquettes et capricieuses.... folles étourdies ? Les plus cruelles, peut-être, qui font passer du paradis et l'espérance à l'enfer du doute, un jour pour faire parcourir de nouveau le lendemain le cycle des peines et des joies. Ne seriez-vous pas une de ces mains là ? vous, Ma Petite Fille. Main fantasque de ma marraine jolie ? ? Et pourquoi ne m'avez-vous pas écrit comme vous le deviez.

(à suivre) MAURICE

M. O. ARPIN
BOURRELEUR & PEINTRE

J'entreprendrai le bourrage de toutes sortes tels que sièges d'automobiles, chaises, fauteuils, etc.

et aussi

toutes sortes d'ouvrage à la peinture, tels que porte, chassis, etc., etc.

Spécialité : Imitation.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
68 rue William, :: St-Hyacinthe.

LEMOINE & PHILIE
MECANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement

Spécialité: Réparage d'Automobiles et de Clavigraphes

145 St-Antoine ST-HYACINTHE
Tel. Bell-344

MORIN & MORIN
NOTAIRES
159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.
René Morin — Henri Morin
Syndic Autorisé

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

BRYANT BROTHERS
LIMITED
Membres de la Bourse aux Mines
84 RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
MONTREAL
Quartiers-généraux pour stocks miniers
Cotations quotidiennes sur demande
Communications télégraphiques particulières et facilités de courtage complètes
Etablie en 1899

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS : 1 HR. A 4 HRS.
255, rue Sherbrooke Est, Montréal
— Tél. EST 5684 —

Assurance-Vol



Notre police assurant les bijoux, fourrures et autres effets contenus dans votre résidence, couvre la perte par *vol* ou *larcin* avec ou *sans* effraction. Nous assurons aussi les propriétaires de maisons de commerce et de coffres-forts.

Demandez à voir cette police.
DEMANDEZ NOS TAUX
LA PREVOYANCE
189 rue St-Jacques, Montréal.
Tél: Main 4310-11-42-13
J. C. GAGNÉ Directeur-Gérant.

La Prévoyance

CULTIVATEURS ET PRESSEURS DE FOIN

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 30—Amendant l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés—En Force le 24 Mai 1918— *Article 340 f. 340 g.*

Tout presseur de foin et de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1½ " de largeur—avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachées de manière à ce qu'ils ne se perdent pas.

Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi—sera sur conviction sommaire passible d'une amende de $5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'Association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvées par le Département de l'Agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraison sans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison en sera faite.

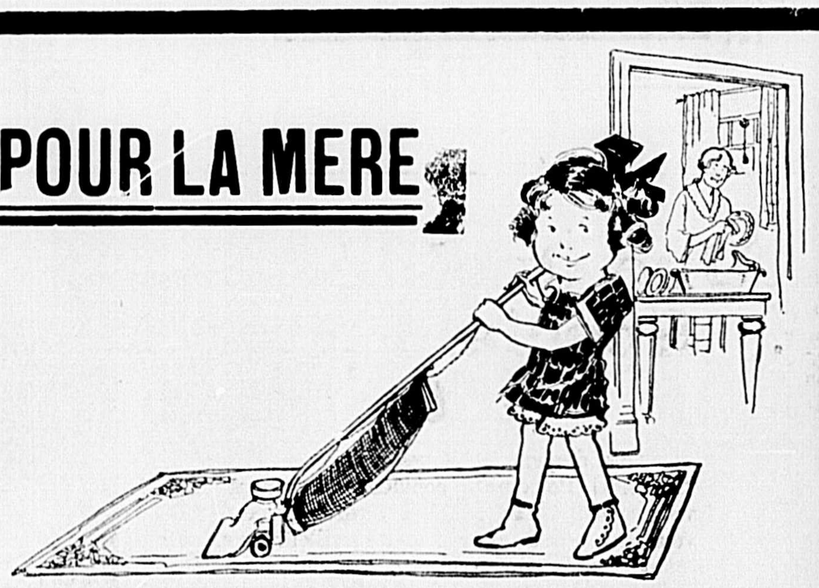
Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos trousses pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents.

J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas.

ARTHUR S. COMEAU : St-Hyacinthe, P.Q.
PHONE No. 364 OFFICE
MAISON PRIVEE 575
15 RUE LAFRAMBOISE, Bloc Sauvé

No 53 RUE St-François **Magasin de Vins** PLACE DU MARCHE
ST-HYACINTHE
PATENAUDE & CARIGNAN
P. LASSONDE
de Lassonde & Frère Ltée, Représentant
Nous avons douze qualités de Vins Canadiens, BLANCS et ROUGES, qui seront vendus à des prix modérés. Nous le vendrons à la mesure ainsi qu'en bouteilles cachetées. :: :: ::

UNE AIDE POUR LA MERE



SOUTHERN POWER CANADA

Si facile à fonctionner et ne demandant si peu d'efforts que même un enfant de sept ans peut pratiquement nettoyer un tapis dans l'espace de trois ou quatre minutes.

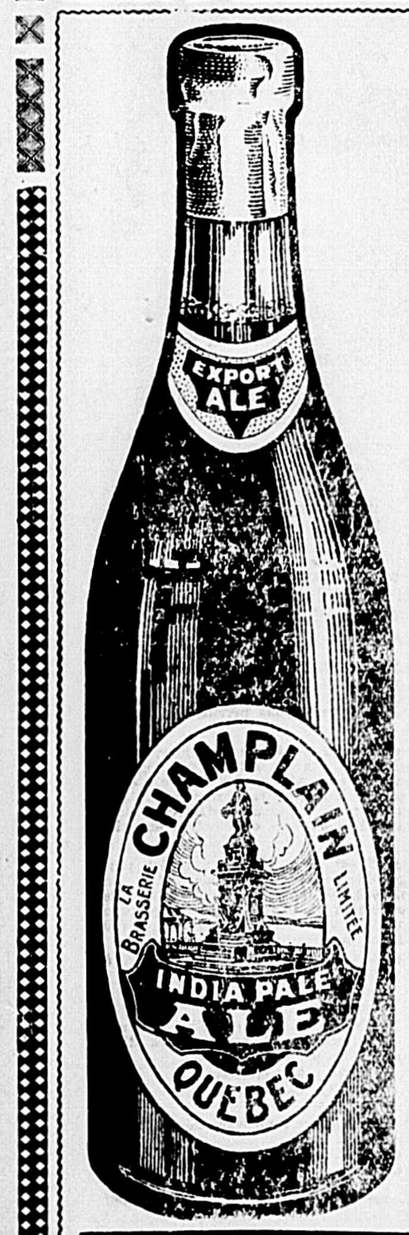
LA BALAYEUSE ELECTRIQUE

ne coûte qu'un centin et demi à l'heure de fonctionnement, et, pendant cet espace de temps, vous pouvez faire dix fois plus de travail que par l'ancienne manière de balayer.

Il ne se fait absolument aucune poussière, parce que la puissante absorption de l'air enlève toutes particules de saletés et les transporte dans le sac récepteur. Si vous voulez une meilleure hygiène — une maison plus saine, si vous voulez épargner beaucoup plus de temps et de labeur à la maîtresse de la maison, procurez-vous une de ces balayeuses Electriques si commode.

Prix $60.00 — $12.00 en plus pour les suppléments.
Vendues à termes faciles à un coût additionnel très minime.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LTD



LES BIERES CHAMPLAIN

sont en grande demande partout.

C'est parcequ'elles sont :

LIMPIDES,
PETILLANTES,
Rafraîchissantes,
STIMULANTES.

L'EXPORT ALE CHAMPLAIN
n'a pas son égal

PORTER CHAMPLAIN
est reconnu comme le meilleur reconstituant

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE QUEBEC